

Hôpital d'Alma

Rejet de la proposition

par Serge Cloutier

ALMA — Les employés de l'Hôpital d'Alma, en grève depuis mainte-

nant 28 jours, maintiennent leur position initiale, demandant le retrait de la firme de gestion Sogsabec, et ont rejeté hier soir en assemblée

spéciale une proposition du conseil d'administration de l'institution, dans une proportion de 79 pour cent.

Cet épisode du conflit à l'Hôpital d'Alma, a commencé samedi, lors d'une rencontre entre les parties, rencontre provoquée par un comité

informel de personnalités du milieu, composé du maire d'Alma, du préfet de comté, du préfet suppléant, et du député. Ce comité a ensuite proposé par écrit aux parties de s'entendre sur une proposition, qui est maintenant restée inefficace, ayant été amendée substantiellement hier matin par le conseil d'administration de l'hôpital, amendement qui a été carrément rejeté hier soir par les syndiqués.

La proposition

Essentiellement, la proposition de MM. Jacques Brassard, Gabriel Fortin, Robert Gagnon et Adrien Tremblay stipulait que le contrat de Sogsabec ne durerait que trois mois, "période jugée suffisante pour faire une étude des services alimentaires", que cette firme ne remplirait aucun rôle de gestion, se contentant d'analyser, qu'aucun changement ne serait apporté au département pendant la durée du contrat. Cette proposition du comité de personnalités modifiait passablement la position patronale telle qu'exprimée depuis le début du conflit. Le conseil d'administration est loin d'aborder dans le même sens que ce comité.

En réunion spéciale, les dirigeants de l'hôpital ont décidé de proposer, que le contrat de Sogsabec durerait huit mois, à compter de la reprise normale du travail, "période jugée suffisante pour procéder à une réorganisation des services alimentaires", que Sogsabec se limite au rôle de consultant; et qu'un comité de vigilance paritaire soit mis sur pied pour surveiller la mise en œuvre du projet. Cette modification à la proposition d'entente du comité de personnalités revient à dire que le conseil d'administration maintient sa position du début, en précisant cette fois la durée du mandat de Sogsabec. C'est cette modification que le syndicat a fortement rejetée hier soir.

Les employés affiliés à la CSN de l'hôpital poursuivent donc la grève, mais leur exécutif se dit prêt à rencontrer de nouveau le comité des maires et du député. "Le texte de la proposition du comité aurait été une bonne base pour discuter, mais son rejet par le conseil d'administration nous démontre bien l'entêtement du directeur général, selon le président du syndicat, M. Gilles Gagnon, ce qui explique que 180 des 229 voteurs aient rejeté le texte patronal."



1977- CRD

Le travail du CRD en 1977 a évidemment été marqué par le sauvetage des 170 emplois du Centre de recherches de l'Alcan à Arvida. L'organisme régional a en effet joué le rôle de chef de file dans les démarches pour convaincre la multinationale de ne pas transférer ces emplois à Kingston en Ontario.

En page A 3



1977- Agriculture

L'année 1977 même si elle ne s'est pas montrée entièrement favorable aux agriculteurs, a quand même donné des signes encourageants d'amélioration. Ceci explique sans doute la diminution de manifestations publiques chez les agriculteurs.

En page A 5



Les Soviétiques CHAMPIONS

En page B 1

EN BREF

CPQ

Le Conseil du patronat voit dans la récente hausse du salaire minimum une décision purement sociale et politique, ne reposant sur aucun fondement économique.

En page A 10

PLQ

Parmi les éventuels candidats à la direction du PLQ, Raymond Garneau, ex-ministre des Finances, est toujours le seul candidat déclaré. Le congrès au leadership est prévu pour avril prochain.

En page A 11

Riad-Paris

Le président américain Jimmy Carter termine un séjour de quinze heures en Arabie Saoudite pour entreprendre une autre étape de sa tournée internationale alors qu'il séjournera trois jours en France.

En page B 15

SPORTS

Série

La Ligue midget Sag-Lac a conservé sa fiche immaculée face aux joueurs de la Ligue majeure du Lac-St-Jean en l'emportant à nouveau, hier à Normand, grâce à l'excellence de ses gardiens.

En page B 1

Opinion

Me Guy Bertrand livre ses impressions sur la Coupe du Monde de hockey junior. Selon lui, l'absence de Québécois est à la base de l'insuccès financier du tournoi.

En page B 2

Blanc

Le gardien Ken Dryden mystifie les Blues de St-Louis dans une victoire du Canadien 2-0.

En page B 3

SOMMAIRE

— Annonces classées	B 12
— Bandes dessinées	B 7
— Bourse	B 11
— Bridge	B 7
— Cinéma	A 14
— Dècès	B 13
— Finance	B 10
— Horoscope	B 7
— Mots croisés	B 7
— Mot mystère	B 7
— Patron	B 12
— Sports	B 1
— Télévision	A 14

"Rien de pire que la GRC"

Deux felquistes veulent revenir

MONTREAL (PC) — Dans une lettre ouverte au journal "Le Devoir", mardi, deux anciens membres du Front de libération du Québec demandent à rentrer au pays, sans avoir à subir de procès.

De leur exil de France, Louise Lancôt et Jacques Cossette-Trudel soulignent l'aspect politique de leurs gestes de 1970 et ne veulent plus être jugés que sous cet angle.

Tous deux ont été impliqués, au moment de la crise d'octobre, dans l'enlèvement du diplomate britannique James Cross et ils ont obtenu de quitter le Canada en échange de la vie de leur prisonnier.

Dans leur lettre, ils soutiennent qu'un procès, aujourd'hui, ne leur accorderait pas justice, puisqu'ils ont déjà été jugés au cours des sept dernières années.

Ils laissent même entendre qu'ils n'ont fait rien de pire que la Gendarmerie royale du Canada, sous le couvert de la sécurité nationale.

Cent fois

"Ce procès, écrivent-ils, nous l'avons déjà subi cent fois depuis ce 3 décembre 70 où l'exécutif fédéral nous a expulsés. Cent fois accusés, cent fois jugés sommairement, cent fois condamnés sans retour par la machine politique du pouvoir.

"Aujourd'hui, de plus belle, la radio, la télé et la grande presse écrite n'hésitent pas à commettre l'imprudence quotidienne de nous diffamer en nous décrivant tout bonnement non pas comme des "présomés" ou des "accusés de", mais comme les véritables auteurs (parmi d'autres)

des gestes d'octobre 70.

"Qui peut encore douter aujourd'hui que nous ayons vraiment commis ces actes illégaux? Et le pouvoir aura obtenu ce résultat sans même que les faits et les diverses

responsabilités n'aient été établis devant juge ou commissaire."

Politique

Pour les deux ex-felquistes, "la crise d'octobre est éminemment po-

litique" et les problèmes qu'elle a posés ne peuvent pas être "résolus en appliquant le code criminel et (ou) en déclenchant de savantes campagnes de dénigrement politique".

Pièces d'automobile

Alcan favoriserait la région du Saguenay

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, M. Roger Philipps, a confirmé hier que sa compagnie menait depuis environ un an des négociations avec "deux grands" de l'industrie automobile américaine relativement à l'implantation au Québec d'une usine de fabrication de pièces en aluminium destinées à des moteurs.

Bien plus, M. Philipps a indiqué que parmi les trois régions qui pouvaient satisfaire les demandes des entreprises de l'automobile, la compagnie Alcan préférerait, quant à elle, la région du Saguenay, responsable de la majeure partie de la production d'alumi-

nium au Québec.

On sait que les deux autres sites seraient Beauharnois et la région de Shawinigan.

M. Philipps, qui était interrogé par un journaliste de Radio-Canada, à l'émission "Ce soir", n'a pas voulu, cependant, indiquer quelles étaient les compagnies impliquées.

Toutefois, le journaliste de la société d'Etat avançait quant à lui les compagnies General Motors et Ford. Il semble que, comme le mentionnaient les récentes nouvelles sur le sujet, ce soit la première, la compagnie General Motors, qui mène actuellement les plus sérieuses négociations.

D'ailleurs, le journaliste disait s'être entretenu avec un porte-

parole de cette dernière compagnie, porte-parole qui devait lui indiquer que "la nouvelle n'est pas encore fondée".

On sait d'autre part que le ministère de l'Expansion économique régionale et le gouvernement québécois pouvaient subventionner généreusement un tel projet. Le MEER pour quelque \$40 millions, et le Québec, pour \$20 millions. C'est du moins ce que rapportaient les dernières rumeurs sur ce dossier.

En fait, la concrétisation de ce dossier dépendrait justement de la volonté des deux gouvernements d'ouvrir leurs goussets pour subventionner l'implantation de cette multinationale.

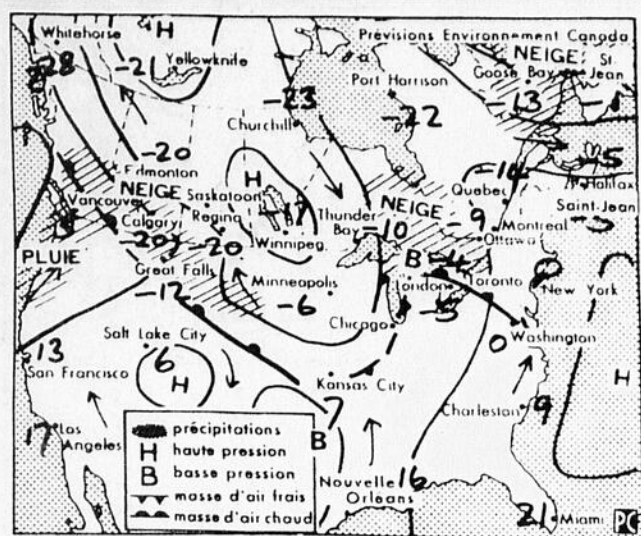
GRC

Faisant allusion à la GRC, les ex-felquistes affirment que leur "part de responsabilité demeure hors de toute proportion face à l'action opportuniste des gouvernements impliqués dans un complot non pas contre l'Etat mais contre le peuple tout entier".

"Un complot et des gestes illégaux violents et répétitifs, poursuit-on, que Trudeau et Fox nous demandent aujourd'hui de comprendre, d'excuser et même de légaliser.

"Vol de dynamite, incendie criminel, violation du courrier, descentes illégales, vols de renseignements politiques, écoute électronique illégale, dynamitage, tentative de couler un chaland, fichage des opposants politiques, destruction de documents, projet de détournement d'avion avec meurtre prémédité et quoi d'autre encore."

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi.

Abitibi-Pontiac-Témiscamingue et Haute-Mauricie: ensoleillé suivi d'un enneigement en après-midi et de quelques flocons de neige. Maximum, moins 18 à moins 21. Jeudi: nuageux avec quelques flocons de neige.

Chibougamau et SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: ensoleillé suivi d'un enneigement en après-midi et de quelques flocons de neige. Maximum, moins 18 à moins 21. Jeudi: ciel variable.

Outaouais, Montréal et Laurentides: ensoleillé suivi d'un enneigement en après-midi et de quelques flocons de neige en soirée. Maximum, moins 12 à moins 15. Jeudi: dégagement.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: ensoleillé. Enneigement en fin de journée suivi de quelques flocons de neige. Maximum, moins 12 à moins 15. Jeudi: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: ciel variable. Maximum, moins 14 à moins 16. Jeudi: nuageux avec quelques flocons.

Nouveau-Brunswick: ensoleillé et très froid. Minimum, moins 8 dans le sud et moins 12 dans le nord. Jeudi: neige.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Dawson	-34	27
Vancouver	-5	-2
Victoria	-5	0
Edmonton	-17	-13
Calgary	-19	-14
Regina	-22	-13
Winnipeg	-15	-14
Toronto	-12	-6
Kingston	-11	-8
Ottawa	-15	11
Montréal	-17	-9
Québec	-17	-12
Fredericton	-7	-9
Saint-Jean, N.-B.	-15	-9
Moncton	-15	-11
Halifax	-6	-5
Charlottetown,	13	-10
Saint-Jean, T.-N.	-2	-1
New York	-3	-3
Washington	-3	2
Tampa	7	16
Miami	16	17
Orlando	7	16
Los Angeles	12	—
Acapulco	23	30
Barbades	23	29
Bermudes	18	22
La Havane	19	29
Kingston, Jamaïque	23	30
Montego Bay	21	29
Mexico	8	23
Monterrey	3	7
Nassau	18	28
San Juan	21	29
St. Kitts	22	29
Trinidad	—	20

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean GUY FAUCHER

Président directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

chef de pupitre
Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à
la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-LOUIS LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleurs renseignements des agences France Presse Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
Deuxième classe (no 3213)

Donohue

Québec dépensera de \$4 à \$6 millions

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, vient de révéler que le gouvernement devra dépenser de \$4 à \$6 millions pour construire l'égout permettant de déverser les déchets de la future usine de papier kraft de la société Donohue ailleurs que dans la rivière Chamouchoane. Cette conduite doit ainsi préserver l'habitat de la ouananche du lac Saint-Jean en amenant dans la rivière Mistassini ou dans le lac lui-même les déchets de l'usine de Saint-Félicien.

M. Léger a aussi souligné que ce dossier est le plus compliqué et le plus "dur" auquel il ait jamais eu affaire parce qu'il lui a fallu tenir compte des conces-

sions inacceptables déjà faites à la compagnie par le précédent gouvernement et en même temps de la "mauvaise foi" de certains bailleurs de fonds qui ne cherchent, selon lui, qu'à nuire au gouvernement péquiste par tous les moyens à leur portée.

Après des négociations très dures, la compagnie Donohue Saint-Félicien — contrôlée par Donohue, qui est elle-même contrôlée par la Société générale de Financement — avait finalement accepté de modifier son projet original pour déverser ses eaux traitées dans la Mistassini plutôt que dans la Chamouchoane, moyennant une participation

financière importante du gouvernement québécois. M. Léger l'avait d'ailleurs annoncé avec éclat à la population locale, le mois dernier.

Par la suite, pourtant, un des plus importants bailleurs de fonds du projet de Saint-Félicien devait regimber devant cet accord, menaçant de remettre en cause sa participation financière si on ne revenait pas au projet tel qu'il avait originellement été prévu et endossé par le gouvernement, c'est-à-dire en déversant les eaux usées dans la Chamouchoane.

Metropolitan Life

Selon M. Léger, cet ultimatum était

d'autant plus crédible que le projet de Saint-Félicien apparaît maintenant beaucoup moins rentable qu'il ne le semblait au départ.

L'opposition serait surtout venue de la compagnie d'assurance newyorkaise Metropolitan Life qui a investi \$123 millions dans l'entreprise tandis que l'autre prêteur important, la Prudentielle, n'a pas émis d'objection.

Dans les milieux gouvernementaux, il est d'ailleurs de commune renommée que la Metropolitan Life utilise tous les moyens à sa portée pour annuler ses investissements dans la province depuis l'élection du Parti québécois.

Conférence de presse de Desmarais

MONTREAL (PC) — Le maire d'Outremont et principal négociateur du Conseil de sécurité publique (CSP), M. Pierre DesMarais, doit donner une conférence de presse, aujourd'hui, à propos de l'affrontement entre le CSP et les membres de la Fraternité des policiers de la CUM.

On ne croit pas cependant que M. DesMarais dévoile les offres globales qui devraient être faites dans quelques jours aux policiers, relativement à l'horaire de travail et à d'autres points litigieux.

Si les policiers avaient respecté l'injonction prise contre eux jeudi dernier, il est probable que les offres auraient été soumises dès vendredi dernier. Mais il semble que la partie patronale ait été prise au dépourvu par le refus des policiers de respecter la décision du tribunal.

M. DesMarais a passé la journée d'hier en réunion, dont au moins deux séances de travail avec les conseillers juridiques de la CUM. Il faut s'attendre à des procédures de poursuite pour outrage au tribunal qui pourraient venir aujourd'hui ou plus tard. Il faut noter que l'injonction accordée jeudi dernier sera débattue demain.

C'est à la préparation de cette cause que se sont occupés, hier, les dirigeants de la Fraternité des policiers qui n'ont par ailleurs reçu aucun message encore des négociateurs patronaux.



BLESSE — M. Alain Corneau du 2,114, rang St-Pierre, à Chicoutimi, a subi des blessures hier après-midi, dans une collision

survenue dans le rang St-Pierre. Le blessé a été conduit à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Aubin & Fils.

Locataires exemptés

Diminution de la taxe à Mistassini

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Les contribuables de Mistassini ont vu, hier soir, diminuer leur facture de taxe foncière de \$0.11 du \$100 d'évaluation pour le secteur urbain, et de \$0.06 pour le secteur rural, alors que les locataires ne paieront plus de taxe.

Le taux de la taxe foncière est donc passé de \$1.56 à \$1.50, alors que pour le secteur urbain seulement, la taxe spéciale se situe maintenant à \$0.35 du \$100 d'évaluation au lieu de \$0.40. Le budget est de l'ordre de \$1,679,537 comparativement à \$1,318,522 (augmentation de 25 pour cent) et l'évaluation foncière a connu une augmentation de \$1,130,100 pour la porter à \$24,388,285.

Le maire Charles-Edouard Simard qui présidait cette réunion spéciale a indiqué qu'il considérait ce budget comme très réaliste, et que l'on avait même fait des prévisions pour 1979, afin de ne pas diminuer le taux outre-mesure et être obligé de l'augmenter plus tard. La municipalité a connu un surplus accumulé à la fin de 1977, de l'ordre de \$130,000. Selon le

maire, alors que l'on envisageait un déficit de \$25,000, ce surplus est attribuable à diverses subventions non prévues comme celle de \$124,000 venant de la Société centrale d'hypothèques et de logement concernant les travaux conjoints de la ville et de la paroisse, de la vente de terrains pour un montant de \$46,000 alors que l'on avait estimé \$15,000. Quant à la taxe de vente de deux pour cent, elle passera de \$250,000 à \$265,000.

La taxe sur l'aqueduc et l'égout demeure la même soit \$100 l'unité. Une taxe de compensation fixée à \$0.30 du \$100 sera imposée sur les immeubles de la Commission scolaire Vallée-de-Mistassini, la Commission scolaire régionale Louis-Hémon et l'Oasis de Mistassini, tandis qu'il y aura une taxe de compensation de \$0.80 du \$100 d'évaluation pour les terrains des fabriques Saint-Michel de Mistassini, Ste-Marguerite-Marie et les sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi. Une taxe foncière de \$3,000 sera imposée pour les immeubles de l'Hydro-Québec et la Société d'électrolyse.

De plus, chaque ferme ou boisé reconnu par l'Union des producteurs agricoles sera assujéti à une compensation de \$75 par année pour les services municipaux dont ils bénéficient. Toutefois, on imposera une taxe de \$1 du \$100 d'évaluation de la valeur réelle, sur toute terre en culture ou affermée ou servant au pâturage des animaux, ferme ou boisé de même que sur toute terre non défrichée ou terre à bois dans les limites de la municipalité.

Budget

Les revenus s'établissent comme suit: taxe foncière: \$365,825; taxe spéciale: \$70,540; aqueduc et égout: \$130,000; enlèvement et destruction des ordures: \$51,000; taxe d'affaires: \$37,500; compensation tenant lieu de taxe: \$28,750; services rendus à d'autres municipalités: \$500; autres services rendus: \$69,400; autres revenus de source locale:

\$171,000 (\$130,000 de surplus accumulé); taxe de vente: \$265,000; regroupement municipal: \$13,470; annexion avec Dolbeau: \$3,500; subventions du gouvernement fédéral (SCHL) \$158,500; subventions du gouvernement du Québec: \$261,052; entretien des chemins d'hiver: \$24,500; sports et loisirs: \$26,000; subventions d'entreprises, organismes, etc.: \$3,000; grand total: \$1,679,537.

Dépenses

Administration générale: \$194,500; sécurité publique: \$119,500; transport routier: \$135,800; hygiène du milieu: \$146,500; urbanisme et mise en valeur du territoire: \$21,000; loisirs et culture: \$78,500; autres activités: \$213,491 (\$131,891, dépenses en immobilisation à même les revenus); autres dépenses: \$770,246 (\$765,246, pour frais de financement); grand total: \$1,679,537.

FAITS DIVERS

Recrudescence des vols dans les résidences

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Les vols dans les maisons d'habitation ont repris de plus belle dans la ville de Chicoutimi, et au cours des derniers jours, une vingtaine de maisons ont reçu la visite des voleurs.

Hier matin, la situation était loin d'être drôle au bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale de Chicoutimi, dont les policiers-enquêteurs ont arrêté au cours des derniers mois une série de voleurs qui se spécialisent dans les vols dans les maisons d'habitation.

Le sergent-détective Antoine Dallaire, chargé du bureau des enquêtes criminelles, a précisé qu'au début de l'année, les vols étaient arrêtés, on dirait que d'autres naissent immédiatement.

Cependant, les policiers Marcel Caron, Louis Hallé, Julien Gaudreault et Michel Gagnon, se remettaient en branle pour tenter de retrouver ceux qui visitent encore une fois les maisons d'habitation.

En effet, on a profité des soupers de famille lors desquels les maisons étaient désertes, pour non seulement causer des dommages, mais pour tenter de trouver de l'argent, et des marchandises.

En somme, les vols dans les maisons d'habitation dans la ville de Chicoutimi

en sont rendus à l'état épidémique, malgré qu'une vingtaine d'individus aient déjà été traduits devant les tribunaux ou encore condamnés en rapport avec ces vols.

Il y a environ une semaine, tous les vols commis entre le 16 novembre et le 8 décembre avaient été éclaircis.

Après quelques jours d'accalmie, la situation s'est détériorée au point que les policiers sont encore à zéro.

Auto volée

Deux individus ont été arrêtés au cours de la nuit de lundi à mardi, au volant d'une automobile volée au Carrefour d'Alma.

L'automobile, propriété de M. Serge Renaud, avait été volée au cours de la nuit et quelques heures plus tard, les policiers du poste de l'Étape de la Sûreté du Québec arrêtaient deux individus.

Ils ont été ramenés à Alma où ils doivent comparaître au cours des prochaines heures.

Des fermiers en colère établissent un barrage

Protestant contre les importations de bestiaux en provenance du Canada, des agriculteurs américains ont établi mardi des barrages en trois points du Dakota Nord : Pembina, Dunseith et Portal, le long de la frontière canadienne qui passe par la Saskatchewan et le Manitoba.

Les contestataires estiment que la concurrence des importations canadiennes leur fait perdre de \$8 à \$10 par 100 lb de bœuf. Ils étaient décidés à empêcher les chargements de passer. "Si les camionneurs refusent de faire demi-tour nous les paralyserons sur place", a déclaré M. Elmo Olson, porte-parole des agriculteurs américains.

Les barrages seront maintenus aujourd'hui, mercredi, pour reprendre la semaine prochaine.

Au Canada, M. Lashby Lowes, expert en marketing près le ministère de l'Agriculture du Manitoba, a tenu à préciser que les exportations canadiennes sont minimes. Il s'agit surtout, dit-il, de bétail de qualité inférieure destiné aux conserves et à la charcuterie.

M. Lowes est surpris que les barrages visent la Saskatchewan et le Manitoba, alors que la plus grande partie des exportations canadiennes vient de l'Alberta.

A Regina, M. Edgar Kaeding, ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan a déclaré à l'Assemblée législative que le gouvernement de la Saskatchewan n'avait aucune intention d'envoyer des délégués officiels pour discuter avec les agriculteurs américains.

M. Larry Birkbeck, député conserva-

teur de Moosimin, avait demandé à M. Kaeding s'il ne comptait pas dépêcher des délégués pour négocier avec les agriculteurs américains et leur fournir des données sur les exportations canadiennes.

Selon M. Kaeding, les autorités responsables américaines possèdent toutes les données nécessaires à cet effet. Si toutefois, elles avaient besoin de complément d'information, il se ferait un plaisir de leur en fournir.

Le commissaire aux incendies à Chicoutimi

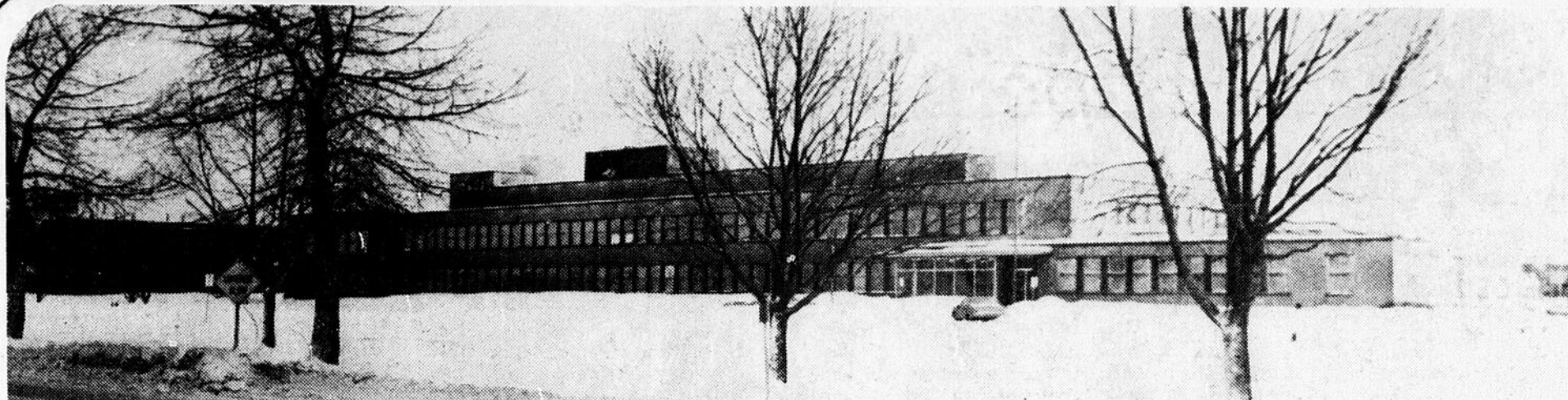
CHICOUTIMI — Le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, sera à Chicoutimi, le 11 janvier pour tenir une enquête judiciaire en vue de déterminer les causes et les circonstances de l'incendie qui a ravagé au mois de septembre dernier, l'épicerie-restaurant M. Fromage, située à Valin.

Le détective Yvon Martel, du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, a précisé que le commissaire Delage avait décidé de tenir une enquête publique dans cette affaire.

Participez!

Solidarité

OXFAM



M. Paul Tremblay

1977-Conseil régional de développement Le centre de recherche monopolisa les efforts

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Le travail du comité ad hoc, qui a contribué à éviter le départ du centre de recherche Alcan et à sauver 170 emplois, a certes dominé les activités du Conseil régional de développement, en 1977.

Si jamais le CRD a eu à donner une démonstration convaincante de son utilité, c'est cette fois qu'il l'a fait. La compagnie Alcan avait officiellement annoncé sa décision de déménager son centre de recherche d'Arvida à Kingston. La décision paraissait ferme et sans retour.

Le 8 juin, la compagnie faisait

part de la déplorable nouvelle, quelques jours à peine après l'annonce officielle de la construction de l'usine de La Baie. Dans le milieu, la bouillotte s'est mise à chauffer, les protestations ont surgi de toutes parts, le CRD a formé son comité, en lui donnant mandat de réfuter les arguments utilisés par Alcan pour justifier sa décision.

Quatre mois après que fut prise l'irréversible décision, Alcan reculait devant le CRD et les pressions du milieu, révisait sa position initiale, et consentait à garder à Jonquières son laboratoire de recherche.

Le travail du CRD, dans ce dos-

sier, ne fut certes pas le seul élément à faire pencher la balance en faveur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'organisme a cependant contribué de façon importante à polariser les forces du milieu, qui ont finalement fait céder la compagnie.

Carrefour-Travail

S'il est une initiative ou un événement susceptible de déterminer l'orientation du travail à venir du CRD, Carrefour-Travail 1977 jouera ce rôle.

Carrefour-Travail 1977 fut une sorte de sommet économique régional où on a tenté de réunir un échantillonage le plus représen-

tatif possible des divers secteurs économiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On a voulu que Carrefour-Travail soit une sorte d'instrument de compilation des diverses possibilités de travail et des perspectives d'avenir, en ce domaine, dans la région.

L'initiative fut également la concrétisation d'une promesse faite par le nouveau président du CRD, M. Paul Tremblay, le jour même de son élection, au congrès du printemps, à La Baie.

Les ententes régionales

Au cours de l'année qui

s'achève, le CRD a poursuivi son travail dans le domaine des ententes régionales. Après avoir produit un document de priorités régionales, à la toute fin de 1976, l'organisme l'a défendu.

Les événements qui ont entouré les négociations sur le sujet, entre Québec et Ottawa, ont même à un certain moment, suscité une polémique entre le CRD et le ministre Marc-André Bédard.

Tout a paru rentrer dans l'ordre à la signature des ententes. L'auto-route Alma-La Baie, la grande priorité du CRD, y a été incluse, et l'organisme a paru satisfait.

Il reste encore d'autres ententes

de même nature à conclure entre les deux paliers de gouvernement, et celle sur le tourisme n'est certes pas la moindre d'entre elles.

Le développement du mont Valin est considéré par le CRD comme la grande priorité touristique régionale.

Les prochains mois, sinon les prochaines semaines, devraient permettre d'obtenir plus de lumière sur le sujet.

Il paraît difficile de formuler des extrapolations très précises sur le travail du CRD, en 1978. C'est manifestement sous le signe de la continuité que l'organisme abordera l'année qui s'amorce.

Les prévisions budgétaires de La Baie pour 1978 seront déposées à huis clos

par Gilles Lalancette

LA BAIE — Les responsables du département des services administratifs à Ville de La Baie seront en mesure de fournir les prévisions budgétaires aux membres du conseil, lors de la prochaine séance régulière, prévue pour lundi prochain. Toutefois, le tout sera déposé à huis clos et ne sera pas rendu public à cette occasion.

Actuellement, la confection du budget est encore au niveau des fonctionnaires. Le retour de vacances du trésorier, M. Roland Janelle, devrait permettre de compléter le tout pour la fin de semaine.

Rejoint à ce sujet, le directeur des services administratifs, M. Marc Potvin, a déclaré qu'il ne lui appartenait pas de dévoiler certaines modalités du prochain budget à Ville de La Baie.

Normalement, les membres du conseil devaient adopter les prévisions budgétaires pour le 31 décembre. Les dérangements occasionnés par la période des Fêtes ont eu pour effet de retarder l'échéance. Toutefois, le conseil de ville a jusqu'au 31 janvier prochain pour faire parvenir les prévisions budgétaires au

ministre des Affaires municipales pour approbation.

Plus récemment, au cours de la dernière année, le maire Laurier Simard déclarait que les contribuables de Ville de La Baie pourraient voir la taxe foncière diminuer sensiblement en 1978.

Evidemment, les contribuables n'auront plus à subir la taxe spéciale de \$0.30 des \$100 d'évaluation pour le financement de deux corridors supplémentaires à la piscine de l'école polyvalente de La Baie. Cette taxe s'échelonnait uniquement sur une période d'une année.

Pour leur part, les propriétaires fonciers des secteurs de Port-Alfred et de Bagotville devront payer une taxe supplémentaire de \$0.10 pour les déficits accumulés des quatre municipalités d'avant la fusion du 1er janvier 1976. Cette taxe sera imposée pour une période de cinq ans, à partir de 1978.

Les propriétaires dans le secteur des anciennes paroisses de Bagotville et de Grande-Baie ne sont pas touchés par cette taxe, les administrateurs jugeant qu'ils l'avaient suffisamment été lors de la fusion.

Présentement, la taxe foncière est de

\$1.70 des \$100 d'évaluation à Ville de La Baie.

Ambulance

Le service ambulancier à Ville de La Baie, doit subir un déficit d'opération pour l'année 1977 de \$9,000. Dans cette optique, les membres du comité sur le service ambulancier ont la ferme intention de demander au conseil municipal le renouvellement de la subvention de \$15,000 et même veulent exiger qu'elle soit augmentée.

C'est ce qu'a déclaré le président du comité, M. Jean-Jacques Pouliot, précisant qu'une lettre sera envoyée aux membres du conseil, dès lundi prochain, à l'occasion de la prochaine séance. A ce sujet, les membres du comité doivent se réunir, cette semaine, pour fixer les besoins réels au chapitre de la subvention.

Pour sa part, un des trois conseillers siégeant sur le comité du service d'ambulance à Ville de La Baie, M. Jean Simard, a laissé entendre que la municipalité accordera probablement cette subvention, étant donné que le service fourni par la maison Rosaire Imbeault est jugé satisfaisant.

Au sujet d'une augmentation substantielle de la subvention de \$15,000 fournie par la municipalité, le conseiller Simard n'a pas voulu se prononcer précisant seulement que les membres du conseil allaient décider.

Le comité du service d'ambulance à Ville de La Baie est formé de trois représentants du conseil de ville, deux représentants du conseil d'administration de l'hôpital de La Baie, de deux auxiliaires bénévoles et d'un représentant du milieu socio-économique. Le service est assuré par la maison Rosaire Imbeault & Fils.

Déneigement

Si on compare l'hiver 1976-1977 à celle entrepris depuis le mois de décembre dernier, la municipalité de Ville de La Baie a déjà économisé plus de \$60,000 au chapitre du déneigement.

C'est ce qu'a précisé M. Marc Potvin, responsable des services administratifs, signalant que le seul travail inhérent à l'hiver a été du sablage, mais en très faible quantité.

L'hiver dernier, le déneigement avait coûté à cette municipalité, \$225,000.

Une année difficile qui a provoqué 276 faillites

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — L'année 1977 aura été difficile pour l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, alors que 276 faillites ont été enregistrées. De ce nombre, 70 pour cent sont des faillites personnelles.

C'est ce qu'a révélé hier M. Jean Brisson, un représentant du surintendant des faillites qui a ses bureaux dans la ville de Québec.

La grève de l'Alcan et la situation difficile de l'industrie forestière sont les deux causes principales de ce nombre important de faillites personnelles au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Brisson, dans une entrevue au "Quotidien", a signalé que les faillites personnelles avaient été aussi nombreuses à cause de la grève à l'Alcan qui a eu un ressac important.

"Vous savez, quelqu'un qui a déjà des problèmes financiers et qui est six mois sans travail, avec l'allocation minimale, ne peut faire autrement que de se prévaloir de la Loi sur les faillites", a dit M. Brisson.

Ce dernier a signalé qu'il ne s'agissait pas d'un blâme puisque ces personnes n'avaient pas d'autre choix que de se prévaloir de la Loi des faillites.

Nécessairement, c'est dans le domaine forestier que la situation est la plus tragique.

En effet, M. Brisson a expliqué que sous la garantie de compagnies forestières, plusieurs personnes achetaient soit des débutsqueuses ou encore des camions d'une valeur de \$40,000 ou de \$60,000 et qu'après quelques mois de travail à peine, ils étaient congédiés.

A ce moment-là, selon M. Brisson, ces personnes n'ont pas d'autre choix que de déclarer faillite si l'on considère que les achats de ces lourdes pièces de machinerie se font à des taux de 13 et 20 pour cent.

"A ce moment-là, les individus qui pensent gagner leur vie avec l'achat d'une débutsqueuse ou d'un camion, ne peuvent rencontrer leur paiement", a expliqué M. Brisson.

Quant aux autres faillites, on les retrouve dans le domaine commercial, ce qui est bien normal lorsqu'une économie est en mauvaise situation.

Toutefois, dans ce domaine, on ne peut faire de prévisions pour l'année 1978; tout ce que l'on peut espérer, c'est que la situation économique se redresse pour éviter que le nombre de faillites soit aussi important.

Il reste que dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les faillites sont nombreuses si l'on considère que les représentants du surintendant des faillites doit passer au moins deux jours dans la région alors que dans la région de Rimouski ou de la Beauce, on n'y va qu'une fois tous les 15 jours ou toutes les trois semaines.

Importants groupes en négociation à la Fédération du commerce (CSN)

par Gilles Lalancette

ALMA — La Fédération du commerce (CSN) du Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît un début d'année chargé au chapitre du renouvellement de contrats collectifs de syndicats lui étant affiliés dans différentes entreprises commerciales de la région. Plusieurs ententes collectives sont échues au cours des mois d'octobre, novembre et décembre derniers tandis que d'autres viendront à terme au cours du mois de février prochain.

Un dossier qui va retenir l'attention des négociateurs syndicaux d'ici peu est celui des magasins Continental. En effet, M. Jean-Paul Lapointe de la Fédération du commerce (CSN) doit rencontrer le procureur de la partie patronale dès cette semaine afin de fixer une rencontre préliminaire.

Dans le cas des magasins Continental, le contrat collectif est éché depuis le 31 décembre dernier. A ce chapitre, on doit donc fixer des dates de rencontre d'ici la fin de semaine.

Un autre dossier qui retient l'attention des officiers de la Fédération du commerce est celui de l'Association coopérative laitière du Lac-Saint-Jean. A l'ACL, le contrat expire le 28 février prochain. Par contre, des négociations sont menées depuis le mois d'octobre dernier notamment avec la Laiterie de Dolbeau.

Même si une entente est intervenue chez la firme Laurent Lapointe au chapitre des détaillants de matériaux de construction, trois dossiers importants vont surgir au cours des prochains mois.

Des négociations sont déjà entreprises entre le syndicat et les représentants de la firme Potvin & Bouchard de Chicoutimi. Le contrat collectif a expiré le 28 octobre dernier.

D'autre part, c'est à la fin du mois de février qu'arriveront à terme la convention des employés à l'emploi de la ferronnerie Côté & Boivin de même que Wells & Fils, deux entreprises de Chicoutimi.

Ce renouvellement de contrats touchera plus de 125 travailleurs dans ces trois entreprises.



LA BAIE — La Sûreté municipale de La Baie, en collaboration avec les membres de la Sûreté du Québec, a ouvert une enquête hier à la suite de l'incendie qui a complètement ravagé le restaurant Electra, situé sur la rue Victoria, dans le secteur Bagotville. Le feu a pris naissance vers 3h00 mardi au sous-sol de l'édifice. Toutefois, les flammes se sont propagées aux autres étages et l'eau ainsi que la fumée ont fait que l'édifice centenaire est une perte complète. Le restaurant Electra qui comprenait un bar, était la propriété de M. Errol Auclair, de la rue Pie XII à Jonquières. Hier après-midi, le détective Charles Ellefsen, de La Baie, avec le caporal Yvon Martel, ce dernier spécialiste dans les incendies, ouvraient l'enquête. Au cours des prochaines heures, un chimiste du laboratoire scientifique de Montréal sera à La Baie pour procéder à des prélèvements afin de déterminer la cause exacte de l'incendie. Les dommages sont évalués à plus de \$60,000.



Michel Tremblay,
C. d'Ass. Ass.

ASSURANCES GENERALES

678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Pour ralentir la progression de l'endettement

L'épargne est à la hausse au pays, ce qui paraît plutôt encourageant. Les dernières statistiques publiées par l'Association des banquiers canadiens révèlent qu'au milieu de l'année 1977, le montant global d'épargne dans ces institutions se chiffrait par \$43 milliards à comparer à \$36 milliards, une année plus tôt.

En d'autres mots, le dépôt moyen par compte d'épargne bancaire ne cesse d'augmenter d'année en année au Canada: il était de \$807 en 1967; il passa à \$1,662 en 1976 pour s'élever à \$1,854 au cours de l'année qui vient de se terminer.

Ces quelques chiffres en provenance des onze banques à charte du Canada sont assez impressionnants. L'ABC est également fière de mettre en évidence le fait que ses membres, lesquels exploitent 7,300 succursales d'un océan à l'autre, ont versé au cours de la dernière année, \$6,2 milliards en intérêt sur les dépôts et les débentures.

C'est à croire que tous les Canadiens sont en train de s'enrichir. Ou que la majorité d'entre eux, en tout cas, ont suivi la recommandation suivante du Conseil économique du Canada, rappelée dans un bulletin diffusé en décembre 1977: "A longue échéance, cependant, les Canadiens devront continuer d'épargner beaucoup plus que leurs voisins américains, afin de soutenir les taux plus élevés de formation de capital que requiert la structure industrielle du Canada."

Mais il s'agit de regarder l'autre côté de la pièce pour avoir une idée plus réaliste de la situation économique prévalant actuellement dans les foyers canadiens. Les Canadiens ont encaissé effectivement près de \$6,2 milliards en intérêts des banques à

chartes. Ce qui représente la part la plus importante du passif de ces dernières.

Car l'actif de ces puissantes sociétés financières, actuellement responsables d'environ 60 pour cent du crédit à la consommation au niveau national, c'est d'abord le bénéfice généré par les prêts consentis aux clients. L'année dernière, ceux et celles qui transigent avec les banques ont ainsi payé en intérêts au-delà de \$8,6 milliards! Par rapport à l'année précédente, il s'agit d'une augmentation frisant le milliard de dollars. C'est là que se trouve l'envers de la médaille. D'une part, les épargnes croissent et d'autre part, le crédit est en expansion. On économise beaucoup plus qu'autrefois, mais il semble que ce soit pour mieux pouvoir s'endetter par la suite...

En date du 31 mars 1977, les onze banques à charte canadiennes déclarent avoir prêté plus de \$16,7 milliards aux particuliers, dont \$4,5 milliards pour l'achat de véhicules de toutes sortes, ce qui constitue un nouveau sommet.

"La multiplicité des biens qu'on offre au public, la difficulté d'évaluer leur qualité réelle, les pressions constantes de la publicité et les trop grandes facilités du crédit ont mis le consommateur en état d'infériorité, sinon d'impuissance, pour effectuer des choix rationnels et sauver la qualité de sa vie dans notre société de consommation."

Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a fait ce commentaire, lors de la présentation, en décembre dernier, d'un avant-projet de loi sur la protection du consommateur. Cette future loi, que le gouvernement québécois voudrait adopter au cours

de la présente année, s'annonce comme un outil valable destiné à réduire pour la peine, les abus de consommation et l'endettement excessif en découlant.

Dans son avant-projet de loi, le ministre Payette propose, entre autres, de nouvelles restrictions sur l'usage de la carte de crédit, une invention fort payante pour les actionnaires des grandes entreprises et des banques, mais qui est en train de ruiner un nombre grandissant de consommateurs. En vertu de la loi, l'émetteur d'une carte ne pourrait plus augmenter la limite de crédit d'une personne sans son consentement. Le détenteur d'une carte pourrait également se dégager de toute responsabilité matérielle, en cas de perte ou de vol, pourvu qu'il en avise l'émetteur.

L'avant-projet de Mme Payette prévoit aussi l'abolition de la publicité à but commercial, destinée aux enfants de moins de 13 ans. Voilà une autre mesure positive qui devrait recevoir l'appui des consommateurs. La future loi vise également, entre autres, à clarifier les garanties, à accorder un temps de réflexion de 10 jours pour toute

vente itinérante (colporteur), à permettre à l'acheteur d'annuler tout contrat de crédit dans les 48 heures suivant son établissement et à rendre la publicité plus réaliste.

Cette future loi, qui se veut un premier pas vers un nouveau contrat social de la consommation, ne tolérera plus de réclames exhortant les gens à voyager maintenant et à payer plus tard ou à se procurer une séduisante voiture au moyen d'un prêt. Seule, la publicité portant sur la disponibilité de capitaux sera permise et elle devra indiquer les taux de crédit en vigueur.

Finalement, c'est la société québécoise toute entière qui profitera de cette législation destinée à aider l'ensemble des consommateurs, n'en déplaise aux sociétés prêteuses lesquelles favorisent l'expansion de l'endettement, notamment par l'usage des cartes vantant à tort les vertus du crédit facile.

Gabriel BERBERI

PAROLE AUX LECTEURS

Québec aide GM au détriment de Bombardier

M. René Lévesque, premier ministre du Québec, Edifice "J", 3e étage, hôtel du gouvernement, Québec, G1A-1A5.

M. le premier ministre,

L'annonce de la décision du gouvernement du Québec de retenir la proposition de General Motors pour la fabrication d'autobus, destinés aux commissions de transport des agglomérations urbaines du Québec, a suscité de nombreuses réactions et contre-réactions et a donné lieu à des déclarations et des commentaires qui étaient plutôt de nature à alimenter un débat qu'à rétablir un dialogue.

Je voudrais donc, monsieur le premier ministre, replacer toute cette question dans sa juste perspective.

Tout d'abord, croyez bien que la direction de Bombardier-MLW ne cherche pas d'affrontements stériles avec les autorités québécoises, pas plus qu'elle ne cherche à obtenir un traitement de faveur qui se ferait au détriment d'une saine gestion des pouvoirs publics ou du mieux-être socio-économique de la collectivité.

Nous sommes en affaires et nous en acceptons les règles du jeu qui consistent, notamment, à devoir céder le pas, de temps à autre, à un concurrent. La compétition est une constante de notre activité, dont le bilan a démontré que nous pouvons y faire face avec succès quand les conditions sont loyales et qu'il existe une authentique égalité des chances.

A cet égard, la performance de Bombardier, devenue la première entreprise québécoise de produits récréatifs, le leader mondial de la motoneige et un important fabricant de matériel de transport, et celle de Bombardier-MLW, qui s'est hissée au troisième rang des fabricants de locomotives diesel électriques dans le monde, témoignent d'un dynamisme

et d'une vitalité dont nous pouvons, à bon droit, nous enorgueillir.

Notre réaction à la décision du gouvernement du Québec d'octroyer le contrat de fabrication d'autobus de transport en commun à General Motors plutôt qu'à Bombardier-MLW n'est pas fondée sur le dépit ou l'amertume. Elle traduit plutôt une profonde inquiétude quant aux perspectives d'avenir que peuvent réalismement envisager les entreprises québécoises, y compris la nôtre, compte tenu de l'interprétation que nous sommes contraints de donner à la décision qu'a prise le gouvernement.

En effet, outre que nous nous interrogeons sur la justesse de la méthode d'analyse employée pour évaluer les soumissions relatives à la commande d'autobus et que nous sommes particulièrement sceptiques quant au bien-fondé de l'évaluation des retombées économiques, en fonction des meilleurs intérêts du Québec à moyen et surtout à long terme, nous sommes bien davantage préoccupés du sort que ce type d'adjudication réserve au développement des industries proprement québécoises.

Dans la mesure où l'Etat québécois opte pour une concurrence ouverte et établit des critères de sélection sans égard au caractère national des entreprises, il contribue nécessairement à maintenir et à développer au Québec l'hégémonie des puissantes transnationales dans de nombreux secteurs industriels et à éliminer, dans ces secteurs, les possibilités d'établissement ou d'expansion d'entreprises québécoises.

Il va de soi, par exemple, que Bombardier-MLW n'aurait pas connu l'essor que l'on sait, et qui lui permet de contribuer substantiellement au maintien d'une industrie de matériel de transport au Québec, si le gouvernement du Canada, dans ses politiques d'aide au développement et de coopération, ne privi-

giait pas les entreprises canadiennes.

Cette notion de préférence accordée aux entreprises nationales est pratiquement érigée en système dans tous les pays du monde, étant bien entendu que ces politiques préférentielles sont tributaires des ressources humaines, matérielles et technologiques disponibles.

Dès lors que le gouvernement québécois choisit de déroger à cette pratique, il ne fait pas seulement encourager l'implantation de géants étrangers mais il déséquilibre le concept d'égalité des chances, aux dépens de sociétés québécoises qui doivent, elles, subir de telles politiques quand elles tentent d'obtenir des contrats à l'extérieur du Québec. L'expérience récente que nous avons vécue en Ontario où une firme ontarienne a été préférée à Bombardier-MLW, en dépit du fait que nous étions les plus bas soumissionnaires, en témoigne éloquemment.

Je ne veux pas reprendre ici la querelle des chiffres relatifs à l'évaluation des soumissions, quant au prix des véhicules et aux retombées économiques. Vous savez que les calculs de nos experts et ceux du ministère concerné ne concordent pas, comme vous savez qu'au moment du dépôt public des soumissions, notre offre était inférieure de tout près d'un million de dollars à celle de General Motors. Quant au calcul des retombées économiques, il est fondé sur des hypothèses hautement contestables, en particulier quand on prétend que notre activité se serait limitée à satisfaire les besoins québécois, alors que nous visions, au contraire, l'ensemble du marché canadien.

En tout état de cause, les présumés avantages qu'offrirait General Motors me paraissent sans aucune commune mesure avec l'importance des effets d'entraînement continus que vaudraient au Québec la consolidation et l'élargissement du patrimoine

industriel québécois, dans un secteur où l'occasion s'offre à nous d'occuper une place unique et durable sur tout le marché canadien des autobus et sur le marché mondial des trolleybus. Sans compter qu'avec l'addition de ce type de production, une entreprise québécoise deviendrait le seul manufacturier nord-américain capable d'offrir la gamme complète des appareils de transport en commun: voitures de métro, trains, autobus.

Je ne m'explique pas, monsieur le premier ministre, qu'un gouvernement qui poursuit une politique d'affirmation nationale ne mesure pas, dans leurs plénitudes dimensions, les conséquences démobilisatrices pour les industriels québécois d'une décision qui consacre, pour des générations, dans un secteur où, pourtant, les pouvoirs publics détiennent les leviers de commande, la suprématie absolue au Québec et au Canada de la plus grande transnationale au monde et anéantit, de ce fait, tout espoir de développement d'une entreprise québécoise dans ce domaine.

Nous ne sollicitons pas de favoritisme indu mais nous estimons être fondés à revendiquer qu'il soit tenu compte, dans l'octroi des contrats gouvernementaux, de la somme des efforts et des investissements consentis, au fil des ans, par une entreprise qui fait corps avec le Québec et dont le développement, si elle doit continuer d'y lier son destin, est, pour une large part, fonction de la volonté politique de favoriser une plus grande participation québécoise dans l'activité industrielle, commerciale et manufacturière du Québec.

Vous conviendrez que ce n'est pas une telle volonté que paraît traduire la décision d'octroyer le contrat d'autobus à General Motors. D'autant qu'on semble avoir totalement négligé de mettre en balance les retombées négatives qu'en-

LA TÉLÉVISION EN GLAISE DANS LA RÉGION



traîne cette décision pour le développement de Bombardier, dont les usines de Valcourt fonctionnent à 55% de leur capacité, et pour l'avenir de centaines de nos employés que nous verrons forcés de licencier et qui viendront grossir le nombre de sans emploi, dans une région du Québec où le taux de chômage est dramatiquement élevé.

Je me refuse à croire qu'un gouvernement dont toutes les prises de position publiques portent à penser qu'il place très haut, dans son échelle de valeurs, les notions d'équité et de justice, puisse se laisser enfermer dans une décision découlant d'une analyse qui ne rend décidément pas justice à une entreprise québécoise et qui, de surcroît, est génératrice d'incertitude et de démolition pour le milieu québécois de l'industrie et des affaires.

Je vous exhorte donc, monsieur le premier ministre, à surseoir de quatre semaines à la signature du contrat avec General Mo-

tors, afin de nous permettre de soumettre à l'appréciation du gouvernement l'ensemble des faits, des données et des analyses qui, à notre avis, lui faisaient défaut au moment de prendre sa décision et qui sont de nature à justifier un nouvel examen du dossier.

Je crois que le délai que nous sollicitons peut permettre, non seulement de revoir tous les facteurs positifs et négatifs pertinents à cette affaire, mais d'envisager une alternative valable, en respectant les critères de sélection sans bloquer, pour des décennies, l'entrée d'une entreprise québécoise dans ce secteur.

Espérant que vous conviendrez que notre requête est légitime et raisonnable et que vous y donnerez une suite favorable, je vous prie d'agréer, monsieur le premier ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent Beaudoin, président et chef de la direction. Le 21 décembre 1977.

Reconnaisants!

Nous vous remercions de votre visite angélique, temps de la Nativité, car ne l'oublions pas, vous êtes des anges-thérapeutes. Les pires ennemis du malade chronique sont la solitude et l'ennui. Comme vous l'avez sans doute compris, la meilleure thérapie contre ces funestes maladies, c'est la fraternité et la distraction.

Nous vous demandons de continuer votre magnifique travail thérapeutique en nous visitant et dis-

trayant. Si vous saviez le grand bien que ça nous fait. Merci! N'est-il pas dit: "Ce que vous faites au plus petit et délaissé des miens, c'est à moi que vous le faites!" Puisse votre joie et votre récompense être grandes dans le Royaume des Cieux. Encore une fois, merci de vous être dérangés pour nous.

Les malades chroniques du Pavillon d'Arvida, par Louis-France Tremblay.

Il faut écouter

Dans leur déclaration pastorale du 2 décembre 1977, intitulée "Un monde à refaire", les évêques du Canada mettent leurs fidèles en garde contre les deux idéologies dominantes de notre temps: le capitalisme et le marxisme.

Comme il fallait s'y attendre, des adeptes et des sympathisants du marxisme protestent avec plus ou moins d'amertume, selon les cas.

Dans Le Devoir du 16 décembre 1977, Bernard Larivière estime pour sa part que nos évêques "condamnent avec plus de mollesse le capitalisme que le marxisme" et va même jusqu'à prétendre "n'avoir jamais entendu un message pastoral stigmatiser avec précision et sans ambages (...) les abus du capitalisme. Il avoue donc indirectement ignorer l'existence même des grandes encycliques Rerum novarum (15-5-1893) de Léon XIII, Quadragesimo anno (15-5-1931) de Pie XI, Mater et Magistra (15-5-1961) et Pacem in terris (11-4-1963) de Jean XXIII et enfin Populorum progressio (26-3-1967) de Paul VI.

Larivière n'a jamais entendu parler de la lettre de U Thant (21-10-1967) à la Commission "Justice et Paix", louant sans restriction cette dernière encyclique de Paul VI, en ces termes on ne peut plus explicites: "Mes collègues et moi, et certainement aussi une grande partie de l'humanité, nous avons été encouragés et stimulés par la récente encyclique du pape Paul VI, Populorum progressio, qui poura digne-

ment prendre place dans l'histoire à côté de Pacem in Terris du pape Jean."

Ainsi, Larivière ignore tout de ces déclarations pastorales qui condamnent solennellement l'égoïsme et les injustices commises par des détenteurs du pouvoir et des biens matériels. Il n'est pas seul hélas! dans son cas. Trop de chrétiens, en effet, connaissent mal ou ignorent totalement les trésors de la doctrine sociale de l'Eglise. C'est déjà une grave injustice de faire croire par des propos considérés aux pauvres et aux opprimés que l'Eglise demeure indifférente à leurs maux. Des théologiens, plus contestataires que théologiens, ont d'ailleurs une très large part de responsabilité dans la propagation de cette pernicieuse erreur.

Bien sûr, le capitalisme exploiteur de l'homme est sans aucun doute possible abominable devant Dieu et devant les hommes. Mais cela ne doit pas nous aveugler au point de ne plus distinguer que le marxisme est un remède pire que le mal. C'est avec beaucoup de justesse et de profondeur que Léon XIII l'a observé: "Des que l'Etat refuse à Dieu ce qui est à Dieu, il refuse par une conséquence nécessaire de donner aux citoyens ce à quoi ils ont droit; car, qu'on le veuille ou non, les vrais droits de l'homme naissent précisément de ses devoirs envers Dieu." (Encyclique: Au milieu des sollicitudes, 16-1-1892).

Pacifique Emond, o.f.m., 5750, boul. Rosemont, Montréal. Le 31 décembre 1977.

1977-Agriculture

Quelques revendications sont satisfaites

par Serge Cloutier

ALMA — Les manifestations publiques des organismes agricoles ont été moins nombreuses que les années passées. En 1977, pour la bonne raison que les motifs de se montrer satisfaits ont été plus fréquents que les causes du dépit. Car, même si ce n'est toujours pas l'euphorie, les agriculteurs ont tout de même enregistré certains gains au cours des douze derniers mois.

Rappelons brièvement qu'en plus de travailler très fort à solidifier l'unité dans leurs propres rangs, les fédérations syndicales agricoles devaient revendiquer une politique laitière fédérale nouvelle et moins restrictive, en même temps qu'un nouveau plan régional de développement agro-alimentaire. Les pouvoirs publics ont répondu positivement, répondant à plusieurs doléances des agriculteurs, mais l'unité des producteurs reste à consolider, dans le domaine du lait notamment, où on attend encore un mouvement concret de réunification des deux fédérations.

Politique laitière

Ayant fait l'objet d'une contre-publicité tapageuse pendant plus d'un an, la politique laitière fédérale a été profondément amendée. Même la Commission canadienne du lait a subi des transformations, le président étant maintenant un francophone, ancien chef de cabinet du ministre Whelan, soit M. Gilles Choquette. Ce dernier a imprimé à la commission un caractère plus public, faisant même une tournée régionale, et expliquant à la moindre occasion que le mandat de la commission est donné en partie par les représentants des producteurs eux-mêmes. M. Choquette ne rate d'ailleurs encore jamais l'occasion de répondre longuement à des demandes de renseignements, s'assurant que la responsabilité des autorités fédérales est considérée à son mérite, et non pas décrite comme exclusive.

Parmi les gains des producteurs, notons le paiement par Ottawa du déficit du fonds d'exportation, qui s'élevait à plus de \$100 millions. Même si on lui trouve encore des lacunes, pour les producteurs qui dépasseront une fois de plus leur quota, il n'en demeure pas moins que la politique lai-

tière fédérale d'avril a été reçue avec soulagement par les producteurs laitiers, qui obtenaient ainsi le fruit de leurs incessantes revendications.

Niveau provincial

On attendait avec impatience qu'une suite soit donnée au premier plan agro-forestier, et l'UPA réclamait depuis plusieurs mois que le gouvernement québécois annonce des programmes spéciaux. Or, le ministre Jean Garon venait annoncer lui-même dans la région récemment que le fonds de développement régional ajoutait ses efforts au ministère de l'Agriculture pour réaliser au Saguenay-Lac-Saint-Jean un plan agro-alimentaire. Conçu en collaboration avec l'UPA, ce plan a reçu l'approbation des leaders syndicaux du monde rural, qui se montrent satisfaits d'avoir pu y mettre leur empreinte.

Ce plan régional doit comporter des crédits spéciaux d'environ \$6 millions pour 5 ans, et ces crédits s'ajoutent à la part que doit recevoir la région de l'entente fédérale-provinciale qui parle d'assainissement des sols; le drainage serait alors peut-être accéléré au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les producteurs réclamaient aussi des plans conjoints de mise en marché, et des assurances que leurs revenus seront stabilisés. Ils ont obtenu un nouveau plan conjoint sans référendum pour le porc, mais seulement celui-là. Quant aux assurances-stabilisation, elles sont en vigueur pour certaines productions, le bœuf par exemple, mais pas pour le lait.

Régional

Sur le plan régional, le coordonnateur du MAQ est passé à l'OPDQ à Québec, et il n'a pas été remplacé encore. Son adjoint a pris sa retraite. Pour remplacer MM. Kenneth Choquette et P.-A. Paquin, deux nouveaux venus, MM. Charles-Henri Larouche et Marcel Gagnon, devenus adjoints. On doit connaître le nouveau coordonnateur régional au début de 1978.

À l'UPA, réélection du président Bertrand Tremblay, qui avait succédé en cours de mandat à M. Xavier Fortin, devenu vice-président provincial, poste qu'il a cependant perdu récemment. Notons aussi que l'UPA a collaboré à la

mise en place dans la région d'une assurance-récolte collective.

Rappelons enfin que l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean continue de collaborer très étroitement avec les organismes coopératifs agricoles, la CCS notamment, et qu'elle promeut à ce chapitre un plan de développement agro-alimentaire qui implique le rapatriement dans la région de quotas de production dans certains domaines, la volaille par exemple.

Les conséquences de la nouvelle politique laitière fédérale et des crédits spéciaux du Québec dans l'agriculture régionale seront plus évidentes dans quelques mois.

Des hauts et des bas

Soumise au temps qu'il fait et au contexte sociopolitique, l'agriculture connaît toujours des hauts et des bas. C'est une industrie plus cyclique qu'aucune autre. Les pommes de terre, par exemple, sont parfois la bénédiction de leurs producteurs, alors que les bas prix de certaines années font le désespoir des spécialistes enga-

gés dans cette production. Cette année, les producteurs de patates ont eu la vie plutôt difficile, à cause des prix, dont la tendance était à la baisse.

À prix variable, et en quantité toujours inconnue, les bleuets sont aussi souvent surprenants. Cette année 1977 aura été une année intéressante pour

tous ceux qui sont impliqués par ce produit. Les prix ont atteint des sommets, à cause de la demande très forte, et la récolte a donc été impres-

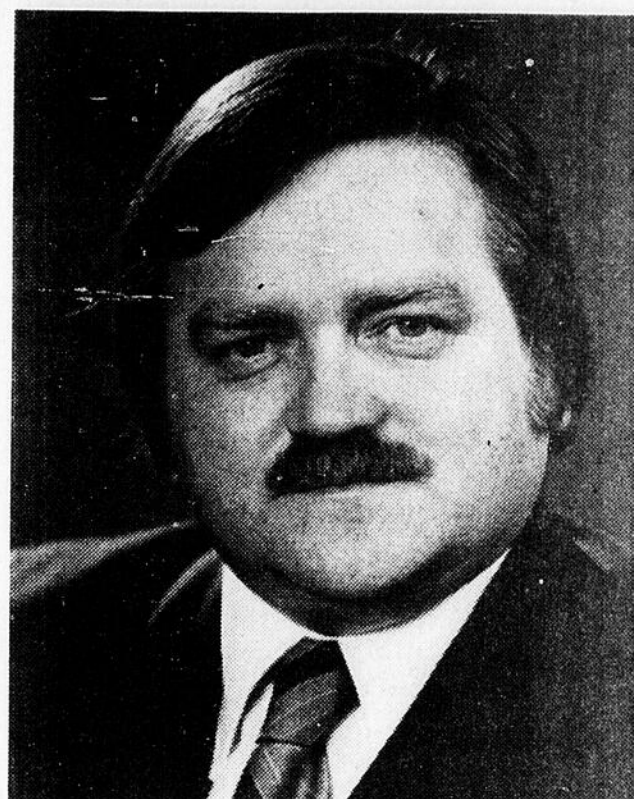
sionnante, plus de 8 millions de livres.

Enfin, parmi les nouveautés reliées à l'agriculture régionale, mentionnons la construction à Chicoutimi

du Palais de l'agriculture, un immeuble qui avait fait couler beaucoup d'encre, et qui peut maintenant servir de théâtre lors des expositions régionales.



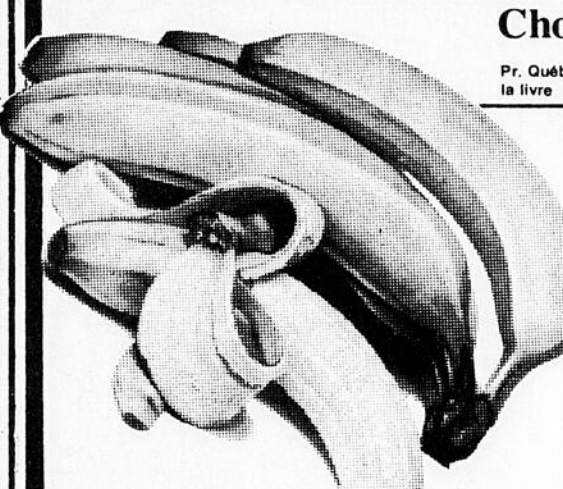
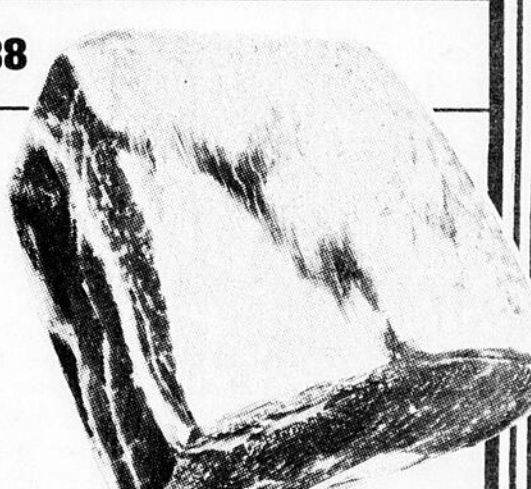
Eugene Whelan



Jean Garon

MARCHE **gogo**

544, PRICE O. CHICOUTIMI
780, AVENUE DU PONT ALMA

FRUITS ET LEGUMES FRAIS TOUS LES JOURS		VIANDE PRE-EMBALLÉE POUR DE MEILLEURS PRIX	
Pamplemousses blancs, grosseur 48, pr. USA. 6 pour .58	Pommes rouges "Délicieuses", pr. USA. .32	Steak haché Frais, très maigre, la livre 1.18	Foie de porc Frais, complet, la livre .29
Champignons frais, pr. Ontario, bte 8 oz. chacune .68	Brocoli frais Pr. USA, gr. 14, chacun .58	Steak tranché Haut de ronde frais, bœuf de l'Ouest. 1.08	Bologna C.C.S. Demi ou complet, la livre .58
Choux Pr. Québec, Canada no 1, la livre .08		Cretons en vrac Pur porc, la livre 1.38	
 Bananes Chiquita Produits USA la livre .18		 Pointe congelée Bœuf de l'Ouest, demi ou complet. .98	

Biscuits feuille d'érable Montmagny, boîte 1.25 kg. 2.68	Biscuits Galaxie variété, HARNOIS, boîte 32 oz. 2.26	Oignons marinés HABITANT, bocal 16 oz, liquide 1.12
Mélasse Grandma's contenant en plastique, 175 oz. 4.72	Biscuits Ritz boîte 1 livre, CHRISTIE 1.16	Huile végétale PRIMO, le gallon 128 oz. 4.98
Confitures de fraises ou framboises VACHON, chaudière 15 livres 7.58	Détergent Go-Go sac 5 livres 1.68	Blé d'Inde en grain NIBLETT, boîte 12 oz. .48
Soupe poulet et nouilles HABITANT, boîte 28 oz. .56	Sauce hot-chicken ESTA, boîte 14 oz. .30	Cristaux Tang orange, 2 enveloppes de 7 oz. 1.06
Farine Keynote ou FIVE ROSE, sac 50 livres 6.68	Eau javel GO-GO, contenant 128 oz, liquide .58	Détergent All à lessive, boîte 4 livres 9 onces 2.44
Céréales Corn Flake KELLOGG'S, 23.8 oz, 675 gr. .98	Gherkins marinés sucrés, bocal 16 oz, liquide 1.12	Margarine BLANCHET, huile soya, 100%, boîte 10 livres 6.68

Pêches
LIBBY'S, tranchées, choix, boîte 14 oz., liquide
.52

Pois verts
LESEUR-FRANCY, boîte 10 oz., liquide
.42

PARTICIPEZ A LA CAISSE DE NOËL '78

Une épargne facile pour un marché d'une valeur de: \$52.00 à Noël '78.

2 SEMAINES GRATUITES CARTES DE \$1 - \$2 - \$3 - ou \$5

Soupe aux légumes
Et pois, HABITANT, boîte 28 onces.
BAS PRIX TEMPORAIRE .49

Essuie-tout
Scott, paquet 2 rouleaux
BAS PRIX TEMPORAIRE .98

Pâtes alimentaires
Spender, sac 2 livres, (spaghetti, macaroni).
BAS PRIX TEMPORAIRE .58

Ketchup aux tomates
HEINZ, bouteille 25 oz.
BAS PRIX TEMPORAIRE .94

Shortening
Crisco, boîte 1 livre.
BAS PRIX TEMPORAIRE .66

Sauce spaghetti
A la viande, 28 onces, Catelli.
BAS PRIX TEMPORAIRE .98

Club de Noël GOGO
FINISSANT LE 9 DEC. 1978

Envoyer 50 semaines et obtenir 2 semaines gratuites

(votre souper est déduit en fid. cat.)

Dépôt: \$1.00 et plus par semaine

Nom: 1

Adresse: 1

Ville: 1 Tel: 1



Bertrand Tremblay

L'UPA qualifie '77 de médiocre

ALMA — Malgré les améliorations apportées aux politiques fédérales et provinciales dans le domaine agricole, les agriculteurs ne sont pas au comble du bonheur, et leurs dirigeants considèrent toujours qu'il reste fort à faire pour donner satisfaction et justice à cette catégorie de citoyens.

Le président régional de l'UPA, M. Bertrand Tremblay, de Saint-Bruno, estime pour sa part que 1977 a été une année médiocre pour les agriculteurs, leur revenu ayant encore baissé. Selon l'UPA en effet, l'augmentation du coût de la vie a continué de miner le revenu du producteur au cours des derniers douze mois, de sorte que celui-ci doit subir une perte sèche de son pouvoir d'achat personnel.

Les récents efforts de l'UPA pour faire indexer les prix payés pour le cent livres de lait industriel entrent d'ailleurs dans cette démarche globale des leaders syndicaux agricoles pour faire valoir le droit des producteurs à jouir eux aussi d'une augmentation régulière de leur revenu. Les demandes pour l'établissement d'assurance-stabilisation, comme il en existe pour le bœuf et les pommes de terre, font également partie de cette stratégie ouverte. D'ailleurs, au dire même des dirigeants de l'UPA, les gains de la classe agricole ont toujours été jusqu'à maintenant le fruit d'une lutte ardue, nécessitant parfois même des démonstrations explosives. "Ce qu'il faut privilégier avant l'agriculture, ce sont les agriculteurs disent les membres de l'UPA de la région à leur congrès annuel.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



UN HOTEL DE VILLE?

Parmi les autorités du maire de Saint-Augustin, M. Fernando Brassard, il y a la construction d'un édifice municipal et surtout d'une caserne de pompiers, afin de faire baisser les taux d'assurance-feu qui seraient particulièrement élevés dans cette municipalité. Il est plausible qu'on construira cette caserne au cours des prochaines années, en érigeant également un édifice municipal. Actuellement, les réunions du conseil se font dans la salle du couvent de l'endroit.

PAS DE CHOMAGE

Toujours selon le maire de Saint-Augustin, une municipalité du nord du Lac-Saint-Jean comptant près de 700 âmes, il n'y a pas de chômeurs dans cette localité et tout le monde travaille, soit à la production agricole ou encore dans la forêt.

Selon M. Fernando Brassard, nouveau maire élu par acclamation le 6 novembre dernier, on doit même aller chercher du personnel à l'extérieur lorsqu'on se voit accorder des programmes fédéraux d'aide à l'emploi. Qui dit mieux?

OPERA ROCK

Le Québécois Luc Plamondon et le Français Michel Berger préparent un opéra rock. On fait remarquer que le disco est en voie de disparition au Québec, mais qu'il connaît présentement un grand succès en France.

COMME ISADORA DUNCAN

Les médecins de l'hôpital de Horn ont perdu la bataille qu'ils menaient depuis cinq ans pour tenter de sauver une adolescente de quinze ans, étranglée par son écharpe qui s'était prise dans la chaîne de son cyclomoteur. Petra Poeltl, originaire du nord de l'Autriche, a succombé dans la nuit de lundi à mardi. Elle avait été reliée à un stimulateur cardiaque et à une machine respiratoire depuis qu'elle avait été déclarée cliniquement morte mercredi soir. Son écharpe, une étoffe longue de trois mètres, lui avait été offerte pour Noël par ses parents.

C'est un peu de la même façon qu'est morte en 1927 la danseuse Isadora Duncan, son écharpe s'étant prise dans la roue d'une voiture décapotable dont elle était la passagère.

ITALIEN CHANCEUX

Un Italien a gagné 1.185 milliard de lires (près de \$1.3 million) en devinant les résultats exacts des 13 matches de football comptant pour le Totocalcio.

L'identité du joueur n'est pas connue. Ce joueur heureux qui avait rempli huit coupons de pari, dans un bar de Milan la semaine dernière, a été le seul parieur italien à trouver tous les résultats des matches de samedi dernier qui étaient sélectionnés pour le Totocalcio. En règle générale, les coupons sont anonymes et pour préserver leur identité, ils perçoivent leur argent par l'intermédiaire d'une banque. Jusqu'à présent, la plus forte somme gagnée au Totocalcio avait été de 869 millions de lires (près de \$1 million). Cela s'était passé en 1975, dans une petite ville de l'Italie centrale. On ne connaît toujours pas le nom de cet heureux gagnant.

AUJOURD'HUI

Principaux anniversaires historiques:

1974 — Le président Richard Nixon rejette l'incorporation de la Commission sénatoriale sur le Watergate lui demandant de communiquer ses dossiers et enregistrements concernant le scandale.
1959 — Des troubles éclatent à Léopoldville, au Congo belge.
1951 — Les forces sino-nord-coréennes s'emparent de Séoul.
1948 — La Birmanie devient indépendante.
1919 — Les communistes soviétiques s'emparent de Riga.
1825 — Mort du roi Ferdinand 1er de Naples.
1797 — Bonaparte bat les Autrichiens à Rivoli.
1762 — L'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne et au Royaume de Naples.
Ils sont nés un 4 janvier: Jacob Grimm, écrivain allemand (1785-1863); le maréchal Joseph Joffre (1852-1931).

JUMEAUX A UN AN PRES

Parce qu'ils sont nés à 10 minutes d'intervalle, deux frères jumeaux nés à Marmande, dans le sud-ouest de la France, David et Mathieu, garderont toute la vie une différence d'un an entre eux. Leur mère, Mme Nadine Beziade, 26 ans, dont c'était le premier accouchement, a mis au monde deux enfants à 10 minutes d'intervalle dans la nuit de la St-Sylvestre (Jour de l'An): David, quelques minutes avant minuit, et Mathieu quelques minutes après. C'est pourtant ce dernier qui sera, comme le veut la loi française, l'aîné.

TUTOYEZ-VOUS

Dans un message de Nouvel An, M. Bent Koch, directeur général de l'agence de presse nationale danoise, a proposé que le personnel de l'agence renonce aux formalités et adopte le tutoiement. Il préconise que chacun s'interpelle par son prénom et emploie le "du" familier plutôt que le "de" cérémonieux, comme l'habitude s'en est répandue depuis quelques années dans l'administration et même dans les milieux gouvernementaux. Il n'est pas rare en effet de voir les journalistes tutoyer le premier ministre, M. Anker Joergensen, mais il est vrai que ce dernier, un ancien syndicaliste, est un homme du peuple qui a réduit le protocole au minimum.

PREMIER BEBE

Le premier bébé québécois, et possiblement canadien, de l'année est né dimanche matin, 1er janvier, à minuit pile, ou 0h00, à Montréal. Mme Gisèle Lévesque a en effet donné naissance à son troisième enfant, un garçon, à l'hôpital Sainte-Justine.

L'enfant portera le nom de Pierre comme son père, M. Pierre Lévesque, qui est chauffeur de taxi.

ANIMAUX DOMESTIQUES GRIPPES

Les chiens, les chevaux, les oiseaux et les porcs peuvent transmettre la grippe aux hommes, estiment des savants soviétiques. Des expériences menées à l'Institut de virologie de Moscou montrent qu'il peut y avoir un échange de virus de la grippe entre l'homme, les animaux et la volaille.

Les expériences ont été menées avec des chiens, des chevaux, des volailles et des porcs. Le virus peut incuber pendant une longue période chez l'animal contaminé, puis se transmettre à l'homme quand l'animal manifeste les premiers symptômes de maladie. L'Union soviétique souffre actuellement d'une épidémie répandue à travers tout le pays. Le chef de l'Etat, M. Leonid Brejnev, n'aurait d'ailleurs pas été épargné, et se remettrait actuellement de la grippe. Aussi, les chercheurs de l'Institut de virologie estiment que la transmission du virus par les animaux devrait être prise en compte dans l'adoption de mesures visant à endiguer l'épidémie.

LA GRIPPE MOSCOVITE PROGRESSE

L'épidémie de grippe venue de Moscou s'étend en Finlande et pourrait avoir occupé tout le pays dans quelques semaines. La grippe moscovite a attaqué la garnison de Riihimäki, la veille du premier janvier, abattant 200 soldats qui ont dû s'alerter. La riposte n'est pas aisée, aucun vaccin n'étant connu contre cette agression grippale qui fait monter la température et s'accompagne de maux de gorge et de tête pendant quelques jours.

Un virus analogue venant de l'est avait envahi l'Europe il y a 20 ans, mais il avait été vite éclipse par la grippe asiatique.



VENDU A 15 PAYS

Le René Simard Show, émission hebdomadaire à la télévision anglaise de Radio-Canada, a été vendu à 15 pays, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, l'Angleterre, les Etats-Unis, Hawaï et l'Allemagne. René Simard, maintenant âgé



"LES MALES" DE CARLE

Dans un récent numéro du journal "Le Californien", de San Francisco, sous la signature de Camille Cusumano, on pouvait lire une excellente critique du film "Les mâles" de Gilles Carle.

LOISIRS POUR HANDICAPES

Une soirée "fête des Rois" est organisée pour les handicapés et leurs parents du secteur de Dolbeau-Mistassini, qui seront ainsi invités à mieux se connaître les uns et les autres. Parrainée financièrement par le club Richelieu de Dolbeau-Mistassini, cette soirée, qui évidemment se tiendra le vendredi, 6 janvier, sera aussi le premier contact entre les handicapés du secteur et tous les membres du comité des loisirs pour handicapés dont les responsables nommés récemment sont Mme Charlotte Boudreault et M. Jean-Marc Leboeuf. D'autre part, le 23 janvier, marquera le début de cours gratuits de natation et de physiothérapie pour ces handicapés, à l'Ecole polyvalente Jean-Dolbeau. Pour de plus amples renseignements, les intéressés doivent téléphoner à 276-2129.

MASSE SALARIALE

Le budget de la municipalité de Dolbeau renferme une masse salariale de \$900.000. Lors de sa présentation, le maire Niquet a indiqué que le conseil municipal avait tenu compte d'une augmentation de 10 pour cent dans ses prévisions.

1978 SERA UNE ANNEE NOIRE

"L'année 1978 sera une mauvaise année pour la croissance et les échanges commerciaux mondiaux", a prédit M. James Callaghan. Entrevu par la BBC, le premier ministre britannique a déclaré que les engagements concernant une réactivation du commerce international — qui avait été pris au sommet économique occidental de Londres, en mai dernier, n'avaient pas été tenus. "Beaucoup de promesses ont été faites alors sur ce que serait la croissance du commerce mondial.

Ces engagements, non par suite d'erreurs des personnes responsables, ne sont pas tenus." Le chef du gouvernement britannique prédit une aggravation du chômage dans le monde. "La récession mondiale ne sera pas éternelle, poursuit-il. Mais je n'en vois pas la fin... Ce qui me préoccupe profondément, ce sont les conséquences pour les pays les plus pauvres, en raison de leur endettement."

CONGRES DES FLEURISTES

L'Association des fleuristes du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra son mini-congrès à l'hôtel Champlain de Chicoutimi, le mercredi, 15 janvier. Une clinique de plantes vertes et une école d'art floral seront données par des spécialistes. Plusieurs invités d'honneur seront présents. La présidente, Mme Fleurette Aubin, invite tous les fleuristes à ce congrès qui a pour thème: "Une fleur, un soleil, un sourire".

LETTRE D'AMOUR DE \$2,500

"Deborah, ne pars pas..." Ce cri d'amour désespéré flotte depuis quelques jours sur Jérusalem, inscrit sur un dirigeable de 8,50 mètres de long. C'est la méthode qu'un fabricant de modèles réduits d'avions de Jérusalem, Mitchell Williams, a trouvée pour tenter de convaincre sa bien-aimée, qui se refuse à croire que quelqu'un l'aime en Israël, de ne pas quitter le pays. Deborah, qui est chrétienne, voudrait quitter à la fin de cette semaine son pays natal pour entrer dans une communauté protestante de Suisse, a déclaré M. Williams à la presse. C'est pourquoi l'industriel, en désespoir de cause, a décidé de mettre toutes ses connaissances technologiques au service de son amour, pour faire connaître le plus officiellement possible ses sentiments. Le billet doux à Deborah, qu'il a lui-même fabriqué, lui a coûté 27.000 livres (quelque \$2.500).

VENDEURS D'AUTOMOBILES

L'Association provinciale des vendeurs d'automobiles du Québec (APVA) tenait récemment, à Jonquière, une première assemblée d'information et de recrutement dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. De nombreux vendeurs, représentant la majorité des concessionnaires d'automobiles de la région, ont dès lors adhéré à l'APVA, qui n'est toutefois pas un syndicat et qui n'en a d'ailleurs aucunement les pouvoirs. L'APVA est en fait une association professionnelle visant l'amélioration de la qualité des services professionnels des vendeurs d'automobiles par la mise en place de mécanismes assurant une formation permanente adéquate et professionnelle et d'un code d'éthique protégeant et le vendeur et le consommateur.



DU SOUTIEN TRES CONCRET

A quelques reprises depuis le début de la grève, ce camion s'est rendu sur la ligne de piquetage devant l'hôpital d'Alma. Il apporte chaque fois une cargaison de bois de chauffage, que les grévistes utilisent dans leur abri temporaire. Le bois provient de l'usine Price, et on considère ces dons comme une marque de solidarité à l'endroit des piqueteurs.

LE PREMIER CHANSONNIER QUEBECOIS

Saviez-vous que le premier chansonnier québécois était une femme? La Bolduc...? Si vous désirez en savoir davantage sur les femmes du Québec, le Service d'éducation des adultes vous offre la possibilité de suivre un cours sur l'HISTOIRE DE LA FEMME QUEBÉCOISE. Il suffit de communiquer avec le Centre des services éducatifs aux adultes, 272, ave du Séminaire,

pour vous inscrire. Le numéro de téléphone est 545-2873.

RENDEZ-VOUS

Handicapés, parents des handicapés — Vous voulez faire une démarche et vous ne savez pas où vous adresser... Vous êtes mal pris et voulez de l'aide... appelez à 545-1517, CLSC (inter-association).

VOS DROITS

Permis requis par la loi

Vendeur d'automobiles usagées:

Le détenteur d'un permis de vendeur d'automobiles usagées est tenu d'afficher son permis.

Au sens de la Loi de la protection du consommateur, le vendeur d'automobiles usagées, c'est le commerçant qui effectue la vente de véhicules usagés de diverses sortes, tels qu'automobiles, motos, motocyclettes, roulettes, etc.

Si un tel commerçant agit comme vendeur itinérant, il doit, en plus de son permis de vendeur d'automobiles usagées, détenir un permis de vendeur itinérant.

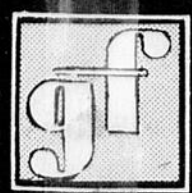
Le permis n'est pas un gage d'honnêteté:

Le permis et/ou la carte de représentant ne sont pas une preuve de l'honnêteté du vendeur, et ces documents ne doivent jamais servir comme arguments de vente.

Pour plus d'information, écrivez au:

Service de l'information,
Office de protection du consommateur,
800, Place d'Youville,
Québec.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

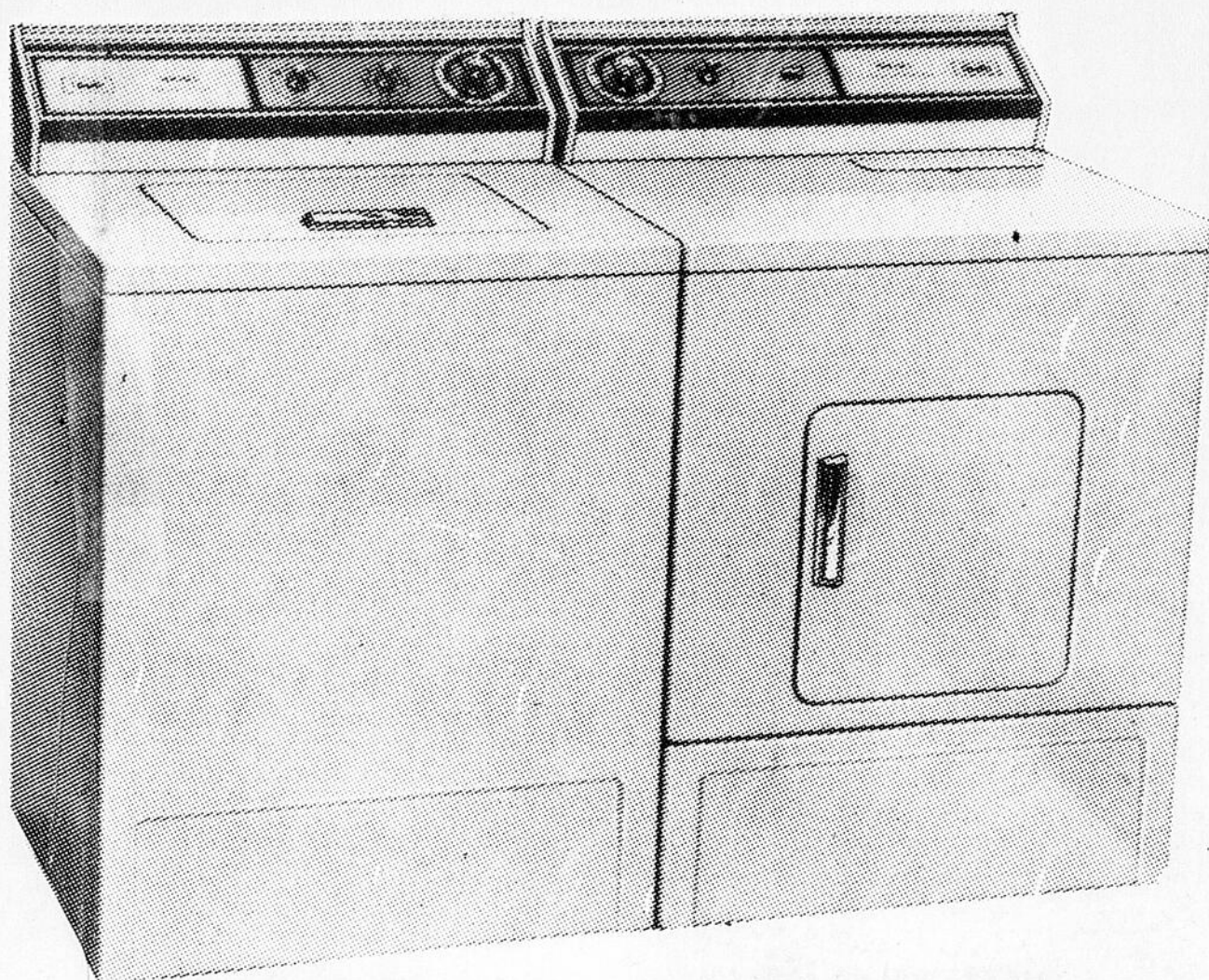


gagnon
FRÈRES
MEUBLES

DE VOTRE LOCALITE

FUTURS MARIÉS 1978

VOUS NE POUVEZ CHOISIR MIEUX...



Inqlis NIAGARA

Conçues pour battre l'inflation.

C'est un spécial hors pair!



LESSIVEUSE ET SECHEUSE NIAGARA

LESSIVEUSE

MODELE EO 43100 (SANS R.E.S.)

MODELE EO 53100 (AVEC R.E.S.)

- 5 cycles (cycle super-lavage inclus).
- 2 vitesses de lavage et d'essorage.
- Refroidissement pour pressage permanent.
- Réglage variable du niveau d'eau.
- 5 réglages de température d'eau.
- Filtre-brosse à charpie.
- Distributeur d'assouplisseur de tissus dans l'agitateur.
- Construction renforcée.
- Cuve, dessus et couvercle émaillés porcelaine.
- Protège-pompe.
- Rebord anti-eclaboussures.
- Moteur de 1/2 c.v.
- Dimensions: 44" x 29" x 25 1/2".
- Poids d'expédition, sans R.E.S.: 236 lb, avec R.E.S.: 242 lb.

SECHEUSE

MODELE EO 83100

- Réglage automatique du degré de séchage.
- 3 cycles: 2 automatiques et 1 chronomètre.
- Refroidissement pour pressage permanent.
- 3 réglages de température.
- Réglage air seulement avec culbutage.
- Grille de séchage sans culbutage.
- Bouton de sûreté pour mise en marche.
- Filtre à charpie dans le dessus.
- Construction renforcée.
- Dessus émaillé porcelaine.
- Grand tambour de 5.9 pi. cu.
- Support avant et arrière du tambour.
- Moteur de 1/3 c.v.
- Dimensions: 41" x 29" x 25 1/2".
- Poids d'expédition: 150 lb.

— DISPONIBLE EN BLANC, AVOCADO ET OR AUTOMNAL.



**GARANTIE
COMPLETE DU
MANUFACTURIER**

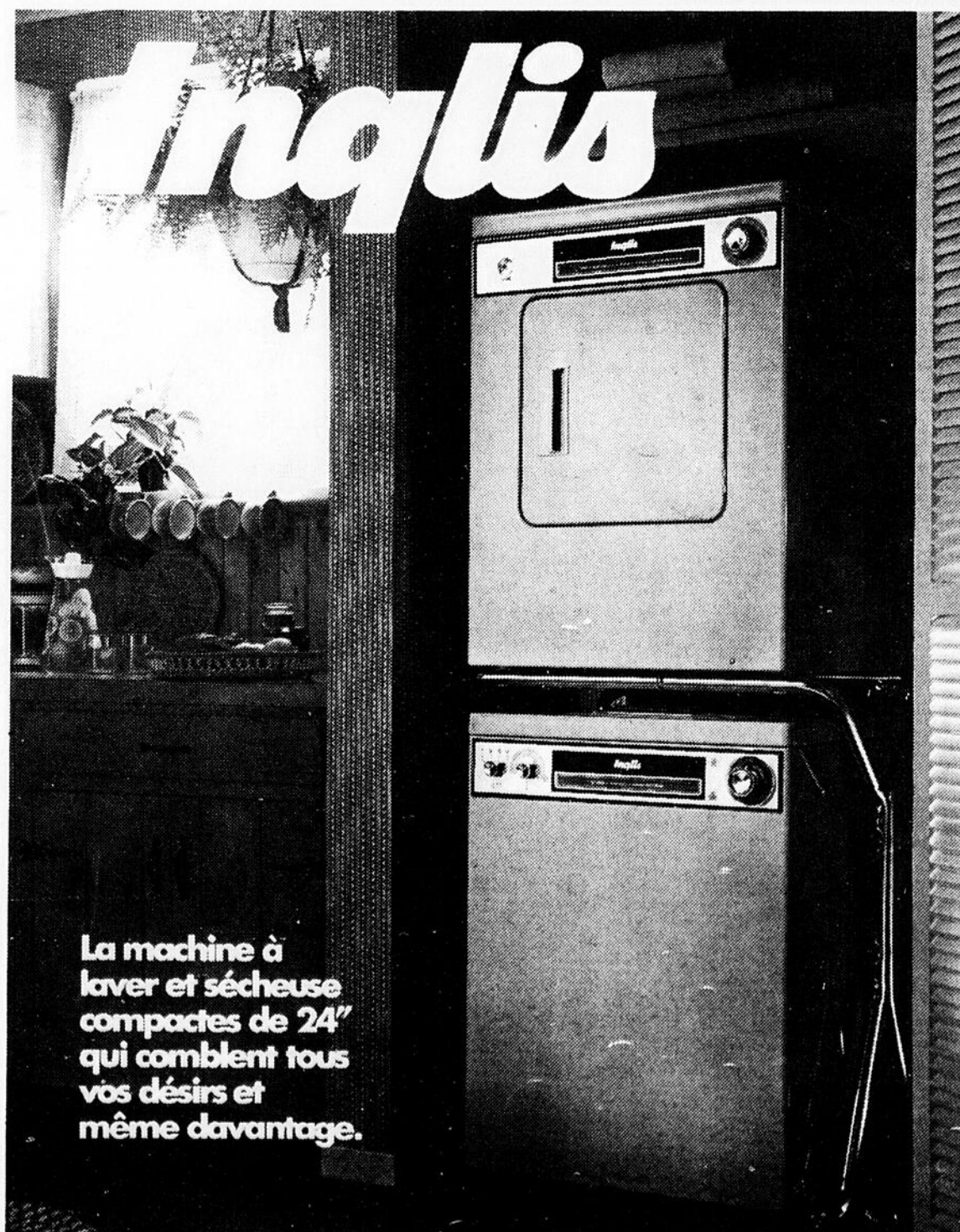
Oui, vous pouvez profiter
d'un rendement d'appareil
de grandeur naturelle même
avec les petits appareils!
Faites la découverte des
appareils jumelés
compacts... d'Inqlis!

Si vous n'avez pas d'espace pour les appareils de grandeur naturelle, les petits vous conviendront, surtout qu'Inqlis incorpore la performance et les caractéristiques des gros appareils, dans ces appareils de grand style prenant moins de 3 1/2 pieds carrés d'espace sur le plancher.

De format compact,
mais avec de
nombreux avantages
et de haute qualité.

- Idéal pour maisons, appartements, roulottes, etc.
- Chaque machine sur roulettes ne prend qu'un espace de 24" de large.
- Lessiveuse à 2 vitesses, 5 cycles.
- Sécheuse à 3 cycles.
- Refroidissement spécial pour tissus de pressage permanent.
- Les deux machines se branchent à toute prise de courant adéquate de 115 volts.

Inqlis



La machine à
laver et sécheuse
compactes de 24"
qui combinent tous
vos désirs et
même davantage.

Encore une année de

DÉTERSIF EN POUDRE
PUNCH
BTE DE 42 OZ

\$1.34

100 SACS DE THÉ
T-BRAND
POT DE 100

\$1.59

3lb 1.36 kg
fait 12 pintes
13.6ℓ

SURPUISSANT!

PUNCH

pulvérise taches et saleté
DÉTERGENT 2lb10oz 1.19kg

CONFITURE DE FRAISES
OU DE FRAMBOISES
AVEC PECTINE
ORCHARD KING
POT DE 24 OZ

98¢

LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE INSTANTANÉ

Additionné de vitamines A et D

\$2.19

BOEUF HACHÉ ORDINAIRE
LA LB

65¢

FESSE DE JAMBON
PRET A MANGER
ENTIEREMENT CUIT
UN BOUT OU L'AUTRE
DEMI OU ENTIER

LA LB

\$1.23

PÂTES ALIMENTAIRES
STEINBERG
SAC DE 2 LB

59¢

PEPSI-COLA
BOUT. CONSIGNÉE
DE 750 ml

29¢

FRITURES D'AIGLEFIN SURGELÉES, BLUE WATER ACHAT BONI 8 OZ \$1.09	FOIE DE PORC EN TRANCHES PRODUIT DÉCONGELÉ LA LB 29¢	JUS D'ORANGE PUR, STEINBERG POT DE 64 OZ \$1.15	CAFÉ GOURMET STEINBERG BTE DE 1 LB \$3.69	BISCUITS SUPRÊME STEINBERG BTE DE 2 LB \$1.49
JARRETS DE PORC PRODUIT DÉCONGELÉ LA LB 43¢	GIGOT D'AGNEAU SURGELÉ DE LA NOUVELLE ZÉLANDE ENTIER OU DEMI LA LB \$1.28	MARGARINE MOLLE STEINBERG POT DE 2 LB \$1.39	CONFITURE DE FRAISES PURE, LAURA SECORD POT DE 9 OZ LIQ. 72¢	HARICOTS VERTS OU JAUNES COUPÉS CANADA DE CHOIX ORCHARD KING BTE DE 19 OZ LIQ. 33¢
BOEUF FUMÉ EN TRANCHES, STEINBERG 4 ENVELOPPES DE 2 OZ \$1.39	PÂTE AU POULET SURGELÉ, ST-HUBERT POT DE 8 OZ 85¢	PÂTE DE TOMATES ORCHARD KING BTE DE 5½ OZ LIQ. 27¢	SARDINES BRUNSWICK DANS L'HUILE BTE DE 3¼ OZ 28¢	BOISSON POTAGÈRE STEINBERG BTE DE 48 OZ LIQ. 69¢
SALADE DE CHOU FRAÎCHE, STEINBERG ACHAT BONI 32 OZ \$1.09	PIZZA MAESTRO TOUTE GARNIE AVEC PEPPERONI 624 g \$2.89	FÈVES AU LARD AVEC SAUCE TOMATE STEINBERG BTE DE 14 OZ LIQ. 41¢	NOURRITURE POUR CHIENS STEINBERG SAC DE 4 KILOS \$2.79	DÉTERSIF LIQUIDE AU CITRON SWEETHEART 2 BOUT. DE 24 OZ 99¢
	JUS DE RAISINS SURGELÉ ORCHARD KING BTE DE 12 OZ 72¢	TOAST MELBA OLD LONDON POT DE 13 OZ 92¢	JUS DE TOMATES BRIGHTS CANADA DE FANTAISIE BTE DE 48 OZ LIQ. 73¢	NETTOYANT À FOURNEAU MR. MUSCLE BTE DE 14 OZ LIQ. \$1.57
	EAUX GAZEUSES AU CHOIX, ICE CASTLE CAISSE DE 24 BTES DE 10 OZ \$3.29	SAUCE AUX TOMATES CATELLI BTE DE 14 OZ LIQ. 49¢		FEUILLE D'ALUMINIUM ALCAN ROUL. DE 18"x25" \$1.09



bas prix Steinberg!



PAPIER DE TOILETTE
ÉLÉANT
1 ÉPAISSEUR
PQT DE 4 ROUL.

\$1.01

4 ROULEAUX ROLLS

une épaisseur
TISSU DOUX DOUX
Elegant
EXTRA SOFT
TISSUE
single ply

SOUPE AUX TOMATES
CONDENSÉE, STEINBERG
BTE DE 10 OZ LIQ.

19¢

SOUPE aux tomates
CONDENSÉE

TOMATES ENTIÈRES
CANADA DE CHOIX
ORCHARD KING
BTE DE 28 OZ LIQ.

49¢

FROMAGE EN TRANCHES
INDIVIDUELLES
STEINBERG
PQT DE 1 LB

\$1.38

BISCUITS SODA
SALÉS, OU NON
STEINBERG
BTE DE 1 LB

70¢

CAFÉ INSTANTANÉ
STEINBERG
BOCAL DE 10 OZ

\$4.69

EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE, STEINBERG
BOUT. DE 128 OZ LIQ.

89¢

MOUCHOIRS EN PAPIER
ÉLÉANT
2 ÉPAISSEURS
BTE DE 200

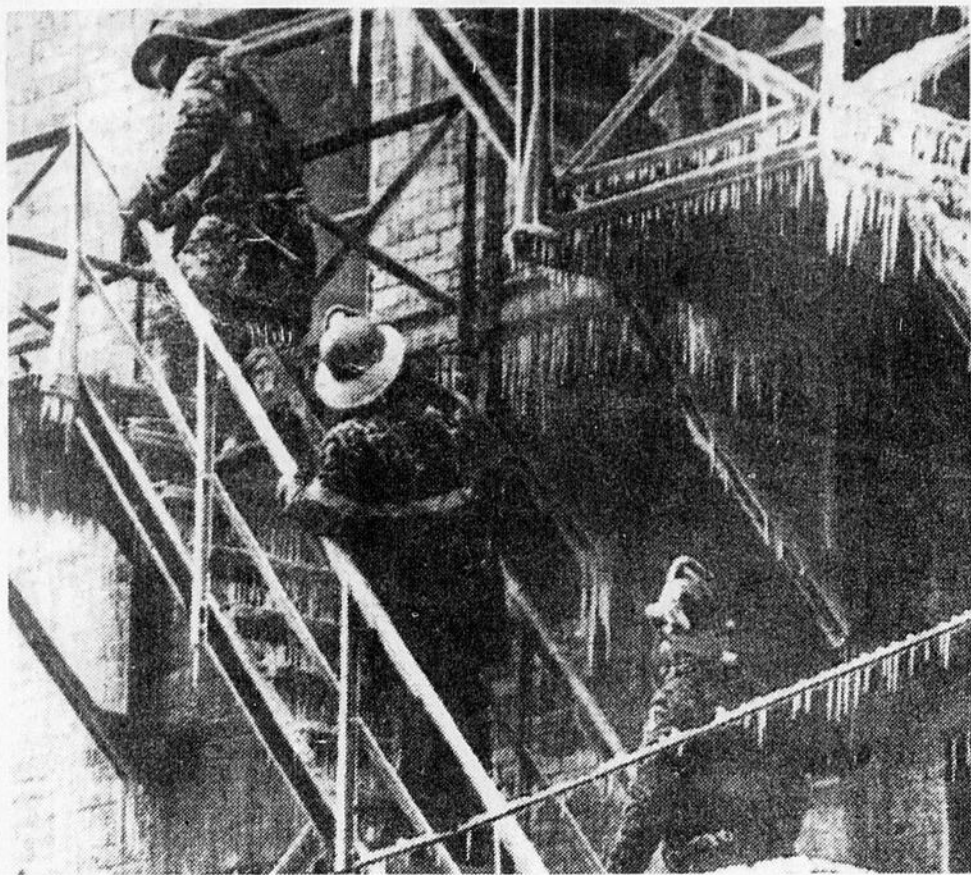
63¢

PÂTE DENTIFRICE CREST TUBE DE 100 ml \$1.21	BOULANGERIE TOUS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL	NON ALIMENTAIRES	POMMES McINTOSH DU QUÉBEC CANADA DE FANTAISIE	BROCOLI DE LA CALIFORNIE GROSSEUR 14 CANADA NO 1 LE PQT
SHAMPOOING CARESSE BOUT. DE 1.5 LITRE \$2.29	BRIOCES ÉPICÉES GLACÉES, STEINBERG PQT DE 8 49¢	AMPOULES STEINBERG 60 ET 100 WATTS PQT DE 6 \$1.29	SAC DE 5 LB 98¢	59¢
DÉSODORISANT EN AÉROSOL LYSOL BTE DE 13 OZ LIQ. \$1.89	TARTE AUX NOIX STEINBERG, DE 8" 14 OZ 59¢	CORDE À MACRAMÉ AU CHOIX ET \$5.99 CH. \$9.99	ORANGES DE LA FLORIDE SAC DE 5 LB \$1.19	POMMES DE TERRE DU QUÉBEC CANADA NO 1 SAC DE 20 LB \$1.09
ÉCONOMISEZ! LOUEZ UN NETTOYEUR À TAPIS EASY-OFF! TROIS GENRES D'APPAREILS POUR CONVENIR À TOUTES LES EXIGENCES DISPONIBLE DANS LA PLUPART DES MAGASINS STEINBERG	BEIGNES AU MIEL GLACÉS, STEINBERG PQT DE 12 79¢	GRATTOIR ET BALAI À NEIGE CH. 99¢ CH. \$1.99	<td> ÉPINARDS DES ÉTATS-UNIS LAVÉS ET COUPÉS SAC CELLO DE 10 OZ 57¢ </td>	ÉPINARDS DES ÉTATS-UNIS LAVÉS ET COUPÉS SAC CELLO DE 10 OZ 57¢
	ROULÉ AU CARAMEL STEINBERG 10 OZ 69¢	BRIQUET BIC NON-RECHARGEABLE CH. 99¢		
		ARTICLES EN IMITATION DE CRYSTAL CH. \$1.29		

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de ventes aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

Oui, Steinberg est de votre côté.

En 1978, plus d'un million de Québécoises vont économiser chaque semaine chez Steinberg.



FEU ET GEL — Des pompiers de la capitale fédérale essaient de se rendre à l'étage supérieur d'une maison de chambres qui a été la proie des flammes le Jour de l'An. Trois personnes ont péri dans cet incendie et quelques autres ont dû être hospitalisées pour brûlures légères. (Téléphoto PC)

QUÉBEC EN BREF

Premier meurtre

SHAWINIGAN — Le premier meurtre de l'année 1978 au Québec, a été commis en Mauricie et la Sûreté du Québec détient un témoin important, en vertu d'un mandat du coroner.

Un porte-parole de la SQ a révélé, hier, qu'un homme avait été appréhendé peu de temps après la découverte du corps d'Armand Gauthier, 53 ans, sur une route secondaire près de Shawinigan.

Membre d'un club de motoneige, la victime aurait été battue à mort, lundi, à la suite d'une querelle avec un autre motoneigiste à propos de l'usage des sentiers destinés à ces machines.

Armes à feu

MONTREAL (PC) — Une heure et trente après l'entrée en vigueur de la Loi sur la possession d'armes à feu, les policiers de Montréal ont envahi un appartement de l'est montréalais pour y appréhender trois jeunes hommes sous l'accusation de possession illégale d'armes à feu. Les policiers ne possédaient aucun mandat de recherche et la loi n'en prévoit d'ailleurs pas dans les cas où les autorités policières ont tout lieu de croire que des armes illégales se trouvent en certain lieu.

Robert Lavigne et Daniel Bourque ont protesté de leur innocence à l'accusation d'avoir été trouvés en possession d'une carabine de calibre .22 et d'un fusil de calibre .12 à canons tronçonnés.

Un troisième individu, François Lavigne, a aussi protesté de son innocence à l'accusation d'avoir été en possession d'une arme spéciale servant dans les arts martiaux, soit deux matraques reliées entre elles par une chaîne.

Restaurateurs québécois

MONTREAL (PC) — Les restaurateurs québécois affirment qu'ils devront relever leurs prix pour compenser les hausses salariales suscitées par l'indexation du salaire minimum.

Le salaire horaire minimal est haussé de 10 cents à \$2.75, dans les restaurants et les hôtels, alors que le salaire horaire minimal pour les autres travailleurs atteint \$3.27.

Le directeur de l'Association des restaurateurs du Québec, M. Claude Blondeau, a précisé que les quelque 1.000 cotisants de cet organisme devront augmenter leurs prix ou réduire le personnel.

M. Robert Desjardins, restaurateur bien connu de Montréal, a précisé qu'il relèvera ses prix de 3,8 pour cent et il ne prévoit pas à une désaffection de sa clientèle.

Environnement

MONTREAL (PC) — Le ministre responsable de l'Environnement, M. Marcel Léger, affirme que la création d'un véritable ministère de l'Environnement au Québec est imminente.

M. Léger a tenu des propos en ce sens au cours d'une interview accordée au quotidien montréalais Le Devoir.

Selon M. Léger, le ministère sera chargé de la protection de tout le milieu ambiant incluant l'eau, l'air, et la terre.

Le ministre responsable de l'Environnement a précisé que la restructuration annoncée l'été dernier a depuis donné lieu à un accord sur les modalités.

Le plan est actuellement à l'étude au comité permanent d'aménagement du territoire, présidé par M. Jacques Lévesque. Il sera ensuite soumis au premier ministre Lévesque.

M. Léger estime que la réforme amènera 1.200 fonctionnaires de plus aux services de protection de l'environnement et réduira les doublonnements inutiles et le manque de coordination dans la protection du milieu de vie.

Insulte à la population

MONTREAL (PC) — Selon la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le premier ministre Trudeau ne respecte pas le droit à l'indépendance du peuple québécois et il se permet d'insulter toute la population du Québec.

C'est ce qu'a déclaré, mardi, le président de la SSJB M. Jean-Paul Champagne, en réponse aux déclarations de M. Trudeau, en fin de semaine à la télévision du réseau CTV, voulant que le gouvernement fédéral puisse utiliser la force et fasse occuper le Québec par l'armée advenant qu'il ne soit pas satisfait du gouvernement Lévesque relativement à son projet de souveraineté-association.

Selon M. Champagne, s'il est vrai que M. Trudeau reconnaît l'honnêteté et la démocratie du gouvernement québécois, il est également vrai que M. Trudeau tente toujours de faire peur aux Québécois en brandissant le spectre de la loi des mesures de guerre.

Même aux États-Unis, les Américains sont irrités par les provocations de M. Trudeau, a ajouté M. Champagne.

Importation d'héroïne thaïlandaise

MONTREAL (PC) — Le juge Charles Phelan, de la Cour supérieure, a refusé mardi à Richard Blanchet, 23 ans de La-Salle, tout cautionnement en rapport avec l'importation d'héroïne thaïlandaise pure pour une valeur de quelque \$250.000.

Blanchet est accusé d'avoir expédié, l'été dernier, 50 enveloppes contenant chacune trois grammes de ce stupéfiant de Bangkok à diverses adresses à Montréal.

Un témoin de la Gendarmerie royale du Canada a révélé devant le tribunal que des agents fédéraux avaient ouvert les enveloppes et découvert les empreintes digitales de l'accusé sur l'un des sachets contenus dans ces enveloppes. De plus, les adresses auraient été inscrites de la main de Blanchet.

Ce dernier avait été arrêté, le 13 juillet dernier, en compagnie de deux autres prévenus qui attendent également leur procès. La date du procès n'a pas encore été fixée.

Prochain ambassadeur américain

OTTAWA (PC) — L'indépendance possible du Québec fait croître l'intérêt que l'on porte, à Ottawa, à la nomination du prochain ambassadeur américain au Canada.

M. Thomas Enders sera en poste depuis deux ans, le mois prochain et son épouse a déjà annoncé à des amis qu'il ne demanderait pas une prolongation de son mandat de trois ans.

Il est d'ailleurs rumeur que M. Enders soit nommé, l'an prochain, ambassadeur en Allemagne de l'Ouest.

Diplomate de carrière, M. Enders aurait été pour quelque chose dans les nouvelles relations d'amitié qui se sont développées entre le président Carter et le premier ministre Trudeau.

Il a été critiqué par le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan, pour avoir laissé entendre que le Canada appuyait la position américaine d'un commerce plus libre, mais M. Trudeau a déclaré plus tard que M. Whelan était libre d'exprimer son opinion, comme M. Enders d'ailleurs.

C'est sous le mandat de M. Enders que le président Carter a affirmé qu'il préférerait voir le Canada intact, plutôt que démembré.

Hausse du salaire minimum

Commentaires pleins d'amertume du CPQ

MONTREAL — "La hausse du salaire minimum à \$3.27, le 1er janvier, est une décision purement sociale et politique, et ne s'appuie sur aucun fondement économique."

C'est en ces termes que le Conseil du patronat a commenté la nouvelle hausse du salaire minimum décrétée par le gouvernement québécois.

Rappelant que le Québec possède le plus haut taux du salaire mi-

nimum en Amérique du Nord, et de 13% plus élevé que celui de l'Ontario, le Conseil du patronat indique que le caractère social de cette mesure est sûrement défendable, mais que le gouvernement continue d'errer en confondant politiques sociales et politiques économiques, et qu'il oublie ainsi certaines données fondamentales de l'économie québécoise.

"La situation économique québécoise n'est pas ce qu'il y a de meil-

leur, signale le CPQ. Nos salaires sont déjà très compétitifs, notamment avec l'Ontario, pour une productivité inférieure dans le secteur manufacturier de 22%; notre taux de chômage dépasse les 11.5%; les investissements privés croissent à un rythme moins accéléré que prévu. Dans un tel contexte, et considérant l'effet automatique d'entraînement de toute hausse du salaire minimum sur toute la structure salariale, il est loin d'être sûr qu'une hausse

du salaire minimum soit à ce moment-ci une bonne décision économique, quelle que soit sa valeur sociale."

Le CPQ, par ailleurs, a dit contester certaines allégations gouvernementales à l'effet que l'intervention gouvernementale sur le salaire minimum se justifiait plus au Québec qu'en Ontario, en ce que les travailleurs du Québec sont moins syndiqués que ceux de la province voisine, et qu'il est alors du rôle de l'Etat de jouer

davantage son rôle supplétif.

"Selon les statistiques fédérales, corrige le CPQ, le Québec compte sur un taux moyen de syndicalisation de plus de 3% supérieur à celui de l'Ontario, et ce depuis des années. Cet argument du gouvernement provincial ne saurait donc être retenu."

La publicité vous informe

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

Woolco

Boutique des produits cosmétiques

Couches jetables Pampers

Boîte de 12 couches "premiers pas".

1.43

la boîte

Limite de 3 par clients

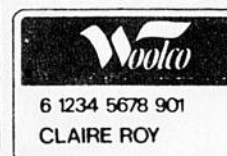


with custom-fit tapes munie de rubans adhésifs

Pampers

12 disposable diapers couches jetables

pour faciliter vos achats



Shampooing Breck

Pour cheveux secs, normaux ou gras. Bouteille de 400 ml.

AU CHOIX

1.87 chacune



Cinderella fixatif pour cheveux

format 13 oz.

1.19



Denti-frice Colgate

Tube de 100 ml.

.93 chacun



Poudre Johnson

pour bébés

Format 14 oz.

1.19 chacun



Rince-bouche Listermint

Format 18 oz.

1.39 chacun

JANVIER, C'EST LE MOIS REVLOON CHEZ

Woolco

Venez nous voir!



GALERIES JONQUIÈRE-PLACE DU ROYAUME-CARREFOUR ALMA

700 boul. St-François, Jonquière 1451 boul. Talbot, Chicoutimi 705 avenue du Pont nord, Alma

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h



Leadership

Les candidats du PLQ fourbissent leur arme



Raymond Garneau

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — M. Raymond Garneau, ex-ministre des Finances, est toujours le seul candidat officiel à la succession de M. Robert Bourassa, à la direction du Parti libéral du Québec dont le congrès de leadership est prévu pour les 14 et 15 avril, au Colisée de Québec.

Pour se manifester, M. Garneau, qui est d'ailleurs toujours député de Jean-Talon à l'Assemblée nationale, aura attendu que le ministre péquiste de la Justice, M. Marc-André Bédard, dans une déclaration dramatique lue en Chambre quelques jours

tions du 29 avril et représente toujours la circonscription de Jean-Talon qu'il a pu sauver du balayage péquiste de novembre 1976. Il fut ministre des Finances d'octobre 1970 à novembre 1976.

Après les élections du 15 novembre 1976, le député de Jean-Talon a servi et sert encore à titre de critique de l'Opposition officielle en matière de finances.

Et les autres

Bien sûr, M. Garneau n'est pas le seul à aspirer à la chefferie du PLQ.

D'autres personnalités sont pressenties: il y a d'abord le directeur du

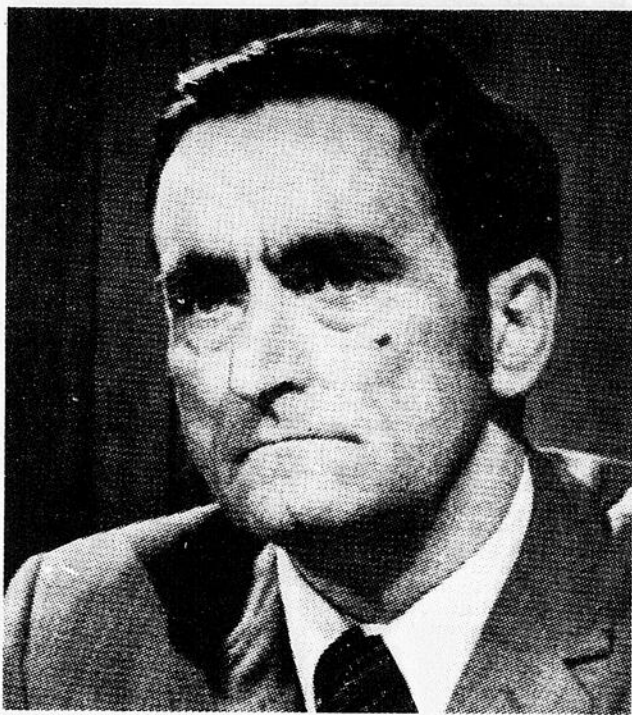
Devoir, M. Claude Ryan, qui, à la fin de novembre dernier, manifestait son désir de se tenir à l'écart de la scène politique, mais qui pourrait bien, selon les observateurs, revenir sur sa décision, cédant ainsi aux pressions énormes dont on dit qu'il est l'objet.

Il a aussi le député de Bonaventure, M. Gérard-D. Lévesque, qui depuis le départ de Robert Bourassa, assure l'intérim et occupe à l'Assemblée nationale, le fauteuil du chef de l'Opposition officielle.

On dit de M. Lévesque, lui aussi ex-ministre dans le cabinet Bourassa, qu'il aurait pris goût à ses nouvelles fonctions, lui naguère si effacé, qu'il serait résolu

à exploiter ses talents oratoires et son expérience datant maintenant de 22 ans pour entrer dans la lutte d'avril prochain.

Enfin, trois autres noms sont parfois cités en rapport avec la succession de M. Bourassa: il s'agit de trois députés, MM. Claude Forget (Saint-Laurent), André Raynald (Outremont) et



Claude Ryan

à exploiter ses talents oratoires et son expérience datant maintenant de 22 ans pour entrer dans la lutte d'avril prochain.

Un fin procédurier

La carrière politique de Gérard-D. Lévesque, un avocat prospère de Paspébiac, a débuté en 1956, à l'époque de feu Maurice Duplessis, alors qu'il se faisait élire député de Bonaventure, circonscription qu'il a su conserver sans interruption jusqu'en novembre 1976.

Il a d'abord servi sous M. Jean Lesage, à titre de ministre de la Chasse et de la Pêche, de 1960 à 1962, de ministre de l'In-

dustrie et du Commerce de 1962 à 1966. Au retour au pouvoir des libéraux en avril 1970, le député de Bonaventure a repris son portefeuille de l'Industrie et du Commerce avant de cumuler ceux des Affaires intergouvernementales et de la Justice en outre d'agir comme leader parlementaire du gouvernement à l'Assemblée nationale. M. Lévesque est un orateur de grand talent et on dit de lui qu'il est un des meilleurs procéduriers.

Une femme Celle-ci, ex-présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, siège à l'Assemblée nationale depuis novembre 1976 et elle a eu le temps d'y faire sa marque, notamment à l'occasion du débat sur la loi 101.

M. Raynaud, avant de répondre à l'invitation de M. Bourassa, en novembre 1976, était président du prestigieux Conseil économique du Canada.

Quant à M. Claude Forget, ex-haut commis de l'Etat, il est en politique depuis 1973 et a servi comme ministre des Affaires sociales.



Gérard-D. Lévesque

à peine avant Noël, l'aît "lavé de tout soupçon", en rapport avec une affaire de corruption présumée à la Société des alcools du Québec dont le député de Jean-Talon fut le ministre tuteur entre 1970 et 1976.

Diplômé en sciences économiques et commerciales, M. Garneau est originaire de Plessisville, dans la région des Bois-Francs. Il célébrait hier, le 3 janvier, son 43ème anniversaire de naissance.

Carrière politique

L'ancien ministre des Finances, qui a accueilli comme "un beau cadeau de Noël" l'exonération que lui a servie M. Bédard, est entré en politique en 1963, servant à titre de secrétaire général adjoint de la défunte Fédération libérale du Québec jusqu'en 1965, avant d'entrer au service de l'ex-premier ministre Jean Lesage qu'il a servi comme secrétaire exécutif, puis comme chef de cabinet lorsque M. Lesage devint chef de l'Opposition au lendemain des élections générales du 5 juin 1966.

M. Garneau s'est lui-même fait élire membre de l'Assemblée nationale en 1970, aux élec-



VENTE D'INVENTAIRE
DEBUTANT LE 4 JANVIER
JUSQU'AU 14 INCLUSIVEMENT

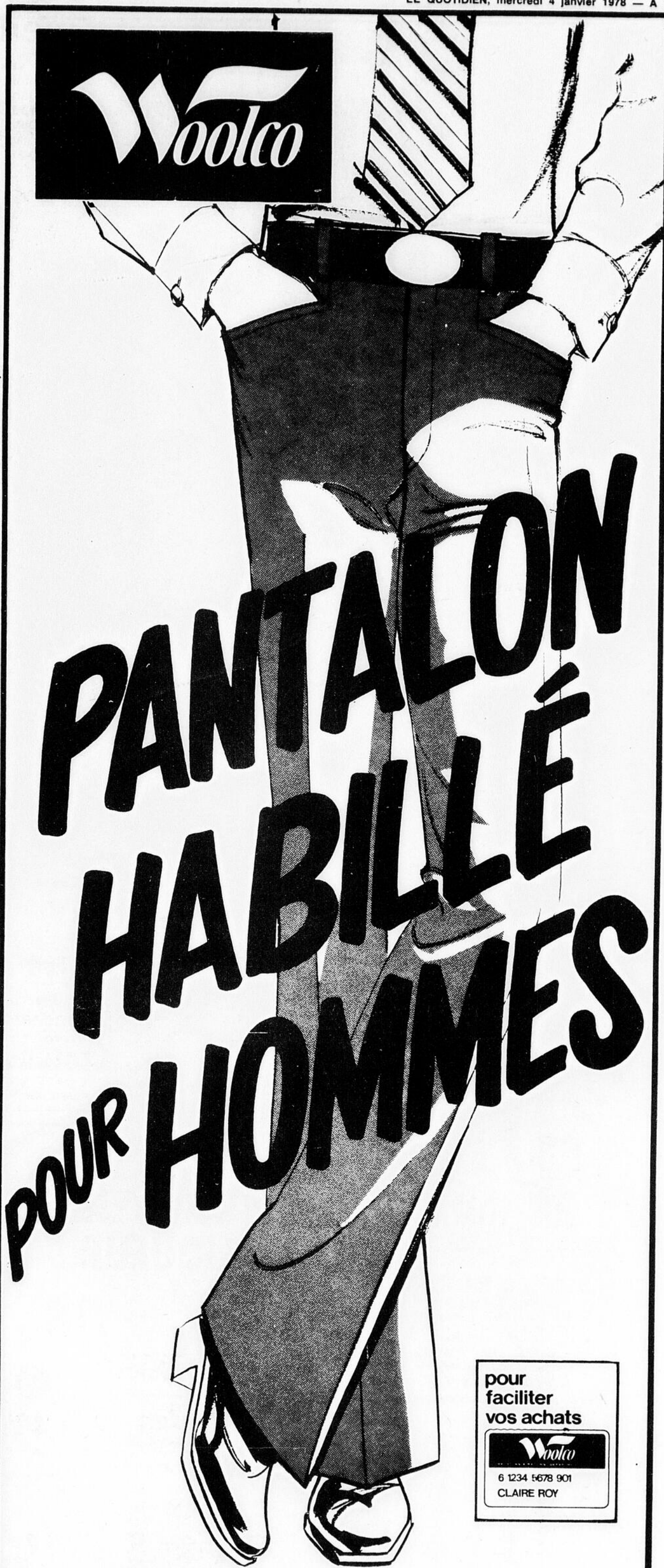
- BIJOUX DE FANTAISIE
- BAGUES VARIEES
- BIJOUX EN OR
- MONTRES HOMME ET FEMME

QUANTITE LIMITEE

PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI
549-5753

doucet
BIJOUTIER

PLACE CENTRE-VILLE
100, BOUL. HARVEY
JONQUIERE
542-7362



Pantalons en maille polyester pour hommes

Idéals pour aller au bureau ou pour les heures de loisir! Pantalons en maille polyester extensible pour un meilleur confort. Laver et sécher à la machine. 2 poches cavalières devant et 2 poches intérieures derrière. Jambes évasées. Choix de couleurs: marine, brun ou chameau. Tailles: 30 à 42.

\$ **5**
CHACUN

Woolco GALERIES JONQUIERE-PLACE DU ROYAUME-CARREFOUR ALMA
700 boul. St-François, Jonquière 1451 boul. Talbot, Chicoutimi 705 avenue du Pont nord, Alma
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI-MARDI-MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h

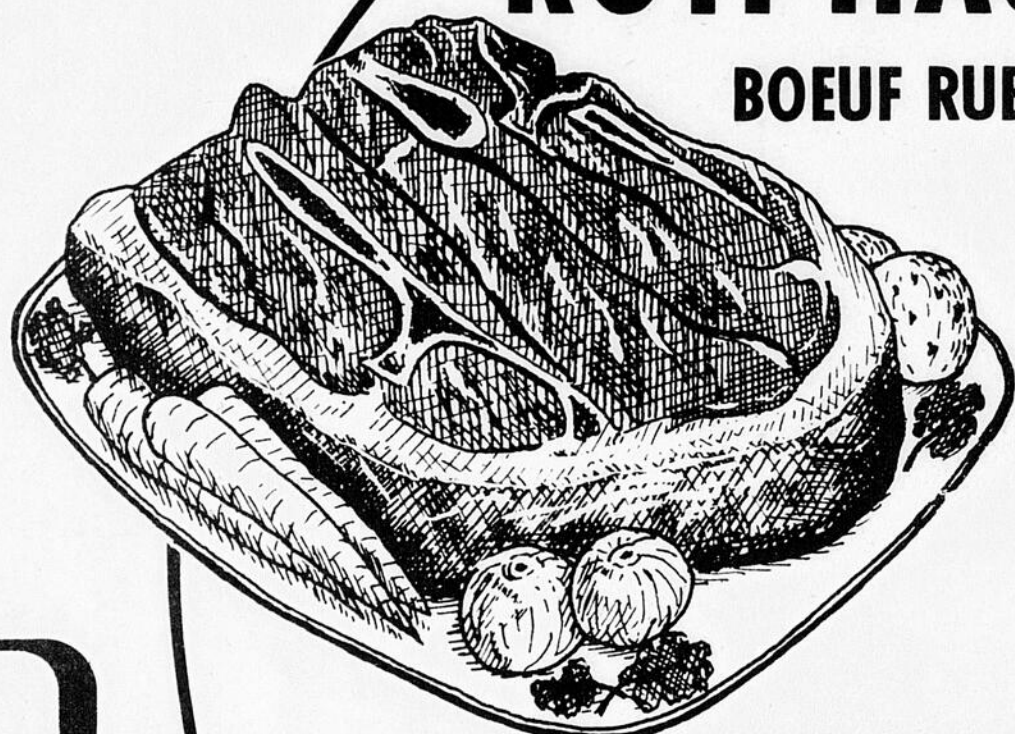


provigain

ROTI HAUT DE COTES

BOEUF RUBAN ROUGE - CANADA "A" 1

LA LIVRE



79¢

SUPER gain

SAUCE "HABITANT"
HOT-CHICKEN, BOITE 14 ONCES

21¢

SUPER gain

JUS TOMATES "AYLMER"
BOITE 19 ONCES

23¢

SUPER gain

SOUPE "HABITANT"
POIS et LEGUMES-BTE. 28 OZ

49¢

Rôti Côtes Croisées

BOEUF RUBAN ROUGE

CANADA A - 1

LA

LIVRE

.99

Bifteck HAUT DE Côtes

BOEUF RUBAN ROUGE

CANADA A - 1

LA

LIVRE

\$1.09

Boeuf Haché Frais

MI-MAIGRE - LA LIVRE

.99

Foie de Boeuf

DECONGELE LA LIVRE

.43

Canards

CONGELES CATEGORIE "A" - LA LB

1.09

Bacon Tranché "C.C.S."

PQT. 16 OZ

1.39

Oies

CONGELEES CATEGORIE "A" LA LIVRE

1.99

Cretons Frais 4 ETOILES

BOITE 15 ONCES

1.59

Saucisse Fraiche

PORC ET BOEUF - 4 ETOILES

PAQUET 1 LIVRE

.85

LA FORCE DE PROVIGO AU SERVICE DE PROVIGAIN

LIQUEUR

"PROVIGO"

ZIP-TOP

CAN. 10 ONCES

.18

BISCUITS

BEURRE d'ARACHIDES

BRISURE CHOCOLAT

"PROVIGO" 16 OZ

.91

PECHES

DEMIES

"PROVIGO"

BOITE 28 ONCES

.68

Miel Pur Provigo

BOUTEILLE 8 ONCES

.53

Huile Végétale

"PROVIGO" BOUT. 32 ONCES

1.49

Salade de Fruits

"PROVIGO" BOITE 28 ONCES

.79

Pêches Tranchées

"PROVIGO" BOITE 28 ONCES

.68

Ananas Tranchés

"PROVIGO" BOITE 28 ONCES

.90

Champignons

MORC. "PROVIGO" BTE. 10 OZ

.76

Macédoine Provigo

BOITE 19 ONCES

.37

Mais en Grains

"PROVIGO" BOITE 12 ONCES

.37

Asperges Coupées

"PROVIGO" BOITE 12 ONCES

.49

Jus de Pommes

CONCENTRE "PROVIGO" 48 OZ

.65

Thé "Provigo"

ORANGE PEKOE-BTE. 60's

1.55

Mayonnaise

"PROVIGO" JARRE 32 ONCES

1.14



on ne s'appelle pas

Un gain

**POUR
1978**

PAMPLEMOUSSES BLANCS-DE FLORIDE

"INDIAN RIVER" GROSSEUR 48

8 89¢
POUR

Choux Frais du Québec LA LIVRE .12

Clémentines du Maroc GROSSEUR 175-LA DOUZAIN .89

Raisins Rouges Empereur "ETATS-UNIS" LA LIVRE .65

ECHALOTES FRAICHES
"ETATS-UNIS" LE PAQUET

19¢



**SUPER
gain**

CONFITURE
"CARMELITE"

FRAISES ou FRAMBOISES-JARRE 24 OZ

79¢

**SUPER
gain**

KETCHUP
"HEINZ"

BOUTEILLE 20 ONCES

75¢

**SUPER
gain**

SEL de FRUITS
"ENO"

BOUTEILLE 100 GRAMMES

89¢

Noix Mélangées **1.73**
TIP-TOP, CONTENANT 13 ONCES

Margarine Molle **1.57**
"LACTANCIA" FORMAT 2 LIVRES

Cristaux "Tang" **.99**
SAVEUR ORANGE-PQT. 2x7 OZ

Mandarines **.49**
"CLOVER-LEAF" 10 ONCES

Gelée d'Atocas **.60**
"OCEAN-SPRAY" FORMAT 14 ONCES

Carottes "Idéal" **.45**
ENTIERES-BOITE 19 ONCES

Pois et Carottes **.34**
"LIBBY'S" BOITE 14 ONCES

POIS VERTS

"LE SIEUR" FANCY

BOITE 19 ONCES

.71

Saucisses Cocktail **.90**
"PLUM ROSE" FORMAT 4 ONCES

Huîtres Plains **1.34**
"BEAVER" FORMAT 8 ONCES

Crevettes Cocktail **1.46**
"CLOVER-LEAF" FORMAT 4 ONCES

Baby Dill à l'Ail **.66**
"HEINZ" FORMAT 15 ONCES

Gherkins Sucrés **.94**
"CORONATION" JARRE 12 ONCES

COLLECTIONNEZ UN SERVICE
DE VAISSELLE CLASSIQUE...

Angleterre
ROCHAMBEAU

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

TASSE

LE MORCEAU

88¢

Oignons Sucrés **.90**
"GATTUSO" JARRE 12 ONCES

Olives Farcies **1.10**
"CORONATION" JARRE 12 ONCES

Pâte de Tomates **.24**
"REGINA" BOITE 5 ONCES

Pâtes Alimentaires **.79**
"CATELLI" FORMAT 2 LIVRES

Sauce Tomates **.22**
ou CHAMPIGNONS "HUNT" 7 OZ

Nourriture Bébés **.23**
"HEINZ" JARRE 4 3/4 ONCES

Nourriture Bébés **.31**
"HEINZ" JUNIOR-JARRE 8 OZ

Tartelettes Surgelées **.81**
"GAINS BOROUGHT" 9 ONCES

Tissus Mouchoirs **.65**
"KLEENEX" BOITE DE 200

Pâte Dentifrice **1.16**
"PEPSODENT" TUBE 100 ML.

Eau Minérale **.49**
"MONTCLAIR" BOUT. 30 ONCES

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 2 AU 7 JANVIER 1978 - NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

proVigain pour rien

CJPM-TV

MERCREDI, 4 JANVIER 1978

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Dîner chaud
13.30 Cinéma:
"Apôtre du désert"
15.00 Une heure avec vous
16.00 M. Tranquille
16.30 Les nouveaux Tannants
17.30 Parle parle, jase jase

18.30 Studio six
19.00 La petite maison dans la prairie
20.00 Faut l'faire
20.30 Qui dit vrai?
21.00 Hawaii 5-0
22.00 Auto-patrouille
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 Dernière édition
23.10 Fin de soirée:
"Le mur de l'Atlantique"

JEUDI, 5 JANVIER 1978

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Dîner chaud
13.30 Cinéma:
"Opération V-2"
15.00 Une heure avec vous
16.00 M. Tranquille
16.30 Les nouveaux Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio six

19.00 Symphonien
19.30 Les ennemis de Marie
20.00 L'union fait la force
20.30 Jeudi: 20:30:
"Bonsor et au revoir"
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 Parons ski
23.05 Dernière édition
23.15 Fin de soirée:
"Technique pour un massacre"

FILMS A CJPM

MERCREDI, 4 JANV.: 13h30

"L'APÔTRE DU DÉSERT" (4) — It. 1939. Drame historique de G. Alessandrini avec Camillo Pilotto, Mario Ferrari et Enrico Glori. — L'épopée missionnaire du cardinal Massaia en Abyssinie, à l'époque de la fondation d'Addis-Abebä. — Aspect documentaire remarquable. Virtuosité assez étonnante. Bonne interprétation. — E.

MERCREDI, 4 JANV.: 23h10

"LE MUR DE L'ATLANTIQUE" (5) — Fr. 1970. Comédie de M. Camus avec Bourvil, Peter McEnery et Sophie Desmarets. — Un aubergiste normand est mêlé malgré lui à l'évasion d'un aviateur anglais et à un vol de documents importants à l'état major allemand. — Dernier film tourné par Bourvil. Ton de bonhomie sympathique. Intrigue plutôt artificielle. Réalisation honnête. — A.

CKRS-TV

MERCREDI, 4 JANVIER

9.15 Sésame
9.45 Topino
10.00 La boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Les nouvelles de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Le temps de vivre
"Jonquière"
16.00 Bobino

16.30 Le grenier
17.00 Cinéma de 5 heures
"La foire aux illusions"
18.50 Au fil de l'actualité
19.00 Les belles histoires
20.01 Hockey international
"CSSR à New York"
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport
23.05 Reflets d'un pays
"Moncton"
00.02 Cinéma
"Le beau Serge"

JEUDI, 5 JANVIER

9.15 Mini-fée
9.45 Puisque la terre nous appartient
10.00 You-Hou
10.15 Minute moutoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les nouvelles de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma
"La même: boule de gomme"
16.00 Bobino
16.30 Grujot et Délicat
17.00 Cinéma de 5 heures
"Alerte aux Indes"

18.50 Au fil de l'actualité
19.00 Les Pierrafeu
"Le rayon X"
19.30 Du tac au tac
20.00 Le travail à la chaîne
20.30 Les grands films
"McMillan and wife: Le sarcophage"
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport et météo
23.05 Cinéma I
"La caserne"
00.30 Cinéma II
"L'étrangleur"

FILMS A CKRS

MERCREDI, 4 JANV.: 17h00

"LA FOIRE AUX ILLUSIONS" (6) (State Fair) — E.-U. 1962. Comédie musicale de J. Ferrer avec Pat Boone, Ann-Margret et Tom Ewell. — Une famille du

CBJET

CANAL 5

MERCREDI, 4 JANVIER

8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour, Bon Jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
13.03 Tattletales
13.33 Magistrate's Court
14.03 Ryan's Hope
14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30

15.30 Celebrity Cooks
16.00 The Magic Lie
16.30 Electric Co.
17.00 T.B.A.
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Lapiere
20.00 Super Series 78
22.30 The National
23.22 The City Tonight
23.35 90 Minutes Live

JEUDI, 5 JANVIER

8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour, Bon Jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
13.03 Tattletales
13.33 Magistrate's Court
14.03 Ryan's Hope
14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 Documents - Vers un nouveau Sud

16.00 Vision On
16.30 What's New
17.00 Nobel Prize Laureates
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Reach for the Top
20.00 The Carol Burnett Show
21.00 Canadian Express
22.00 We've Got Each Other
23.00 Decision
23.22 The City Tonight
23.35 90 Minutes Live

SUR LE CABLE

TECS-TV
CANAL 13

MERCREDI, 4 JANVIER 1978

8.15 Contact
12.00 Contact
13.15 La moue en tout temps
17.30 Contact
18.30 Les écrivains de chez nous
20.00 CNF

JEUDI, 5 JANVIER 1978

8.15 Contact
11.30 Comprendre, c'est aider
12.00 Contact
12.30 Les écrivains de chez nous
17.30 Contact

RADIO QUEBEC
CANAL 8

MERCREDI, LE 4 JANVIER 1978

13.00 Rythmes - La troupe "Les Sortilèges"
13.30 Les apprentis-cuistots - Les légumes
14.00 Du cœur à l'ouvrage - Débats pour peindre
14.30 La science en question - Qui a ouvert le bal?
15.00 Survivre - Urbachose
15.30 La maisonnée - Jeux de famille
16.00 Documents - Vers un nouveau Sud

18.30 Rythmes - Le groupe folk-lorique "Moromagu"
19.00 Bonjour la vie - Dialogue de sœurs? Non, monologue d'un sourd
19.30 Visage - Jean Cousineau
20.30 Chacun son tour - Le Té-miscamungue
21.00 Moi, mes chansons - Les Séguin
21.30 La tournée

CJBR-TV

CANAL 3

MERCREDI, LE 4 JANVIER 1978

9.45 Topino
10.00 La boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Les nouvelles de Clémence
11.30 Mon pays, mes amours
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de vivre

16.00 Bobino
16.30 Le grenier
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Ce soir régional
19.00 Les belles histoires
20.00 Hockey international:
"CSSR à New-York"
22.30 Téléjournal
23.00 Reflets d'un pays
00.00 Cinéma: "Le beau Serge"
1.30 Fermeture

JEUDI, LE 5 JANVIER 1978

9.45 Puisque la terre nous appartient
10.00 You-Hou
10.15 Minute moutoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les nouvelles de Clémence
11.30 Les animaux chez eux
12.00 Fifi brin d'acier
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "Le nommé 'Boule de gomme'"
16.00 Bobino

16.30 Grujot et Délicat
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Ce soir régional
19.00 Reprise de la revue sportive
19.30 Du tac au tac
20.00 Le travail à la chaîne
20.30 Les grands films: "McMillan and wife: Le sarcophage"
22.30 Téléjournal
23.00 Cinéma: "La caserne"
00.30 Cinéma: "L'étrangleur"
2.00 Fermeture

WEZF-TV

CANAL 7

MERCREDI, 4 JANVIER 1978

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 The Better Sex
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night

16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News
19.30 Star Trek
20.00 That Thing on ABC
21.00 Charlie's Angels
22.00 Baretta
23.00 Green Acres
23.30 Police Story/
Mystery Movie of the Week

JEUDI, 5 JANVIER 1978

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 The Better Sex
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital

16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News
19.30 Star Trek
20.00 Welcome Back Kotter
20.30 What's Happening
21.00 Barney Miller
21.30 Carter Country
22.00 The Redd Foxx Show
23.00 Green Acres
23.30 Starsky and Hutch

CFCE-TV

CANAL 11

MERCREDI, 4 JANVIER 1978

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 It's your Move
13.00 Definition
13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show

15.00 Another World
16.00 The Gong Show
16.30 Match Game '78
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Good Times
19.30 Headline Hunters
20.00 Eight is Enough
21.00 Charlie's Angels
22.00 Operation Petticoat
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
"Flap"

JEUDI, 5 JANVIER 1978

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 It's your Move
13.00 Definition
13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show

15.00 Another World
16.00 The Gong Show
16.30 Match Game '78
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Grand Old Country
19.30 CTV Special
20.00 CTV Reports
21.30 Carter Country
22.00 The Redd Foxx Show
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
"Crooks and Coronets"

VENDREDI, 6 JANVIER 1978

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 It's your Move
13.00 Definition

13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World
16.00 The Gong Show
16.30 Match Game '78
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 The Jeffersons
19.30 Julie
20.00 Donny and Marie
21.00 The Rockford Files
22.00 Quincy
23.00 CTV National News
23.21 Pulse

00.00 The Twelve Midnight Movie:
Programme Double:
"The Nelson Affair" - "Psych-Out"



SUR LE CANAL 8 RADIO-QUEBEC
MERCREDI, 4 janvier 1978
19h00, reprise jeudi, 13h30.
BONJOUR LA VIE: Dialogue de sœurs? Non, monologue d'un sourd.
À travers le récit de Robert, un sourd de naissance, nous verrons ce monde des sourds que souvent nous ignorons par crainte de ne pouvoir communiquer avec eux.

Tél.: 545-1112 Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.
Disponible des services à Chicoutimi et Ville de Jonquière.

Le Québec doit compter sur ses propres ressources militaires

par Antoine Merlino,
directeur de l'Agence
France Presse au Canada

MONTREAL (AFP) — L'éventuelle indépendance politique du Québec ira nécessairement de pair avec la création d'une armée québécoise. Telle est la conclusion à laquelle sont parvenus les stratèges du Parti québécois qui se livrent depuis plusieurs mois à une réflexion approfondie sur la mise en place d'une défense militaire du Québec dans l'hypothèse d'une accession de la province à la souveraineté nationale.

Longtemps controversé, ce sujet fait l'objet pour la première fois d'un exposé officieux dans les colonnes des deux dernières éditions de l'hebdomadaire indépendantiste de Montréal Le Jour.

Chargé par l'aile conservatrice du Parti québécois d'examiner les possibilités de faire l'indépendance dans la paix, un ancien officier des forces canadiennes aéroportées, M. René-Marcel Sauvé, 44 ans, géographe, spécialiste en géopolitique et membre de l'Institut d'études stratégiques de Londres, a effectué une série de recherches qui l'ont conduit dans divers pays. Dans les conclusions générales de son analyse, M. Sauvé souligne d'emblée que dans l'éventualité de l'indépendance du Qué-

bec, il n'y a aucune illusion à se faire: des conflits tournant en guerre vont surgir entre la province à majorité francophone et le reste du Canada.

Recommandations

Sans doute, note l'auteur du document, est-il préférable d'éviter l'affrontement armé, mais il convient alors de décourager à l'avance toute volonté d'intervention militaire contre le Québec en poussant jusqu'à la limite l'effort de dissuasion.

Après avoir souligné les avantages du caractère pé-ninsulaire et périphérique de la province, M. Sauvé affirme que la mise en oeuvre d'une politique militaire de dissuasion efficace par le gouvernement québécois devra être fondée sur le principe d'une participation maximale des citoyens.

Il recommande en conséquence un plan en trois points principaux:

1 — Un service de la défense armée qui devra pouvoir mobiliser la totalité des effectifs en 36 heures. Cette armée de défense territoriale, placée sous un commandement unique, comprendrait quatre groupes opérationnels — terrestre, aérien, côtier et naval; 2 — Le Service de défense et de protection civile. Il aura pour mission

essentielle de fournir les secours d'ordre matériel et moral à la population en cas de guerre, de calamités naturelles et de troubles internes;

3 — Service de la taxe pour la défense. Cette taxe devrait être imposée, selon l'auteur, à tous les citoyens et résidents du Québec qui sont incapables de servir dans l'un des groupes de défense du pays.

Enfin, M. Sauvé préconise la création, le plus tôt possible, d'un institut québécois des études géopolitiques et stratégiques qui pourra être intégré à l'une des universités du Québec.

M. Sauvé avait déjà soumis, en 1975, un exposé détaillé sur le problème de la défense du Québec aux dirigeants du Parti québécois dont M. René Lévesque, l'actuel premier ministre. Le parti n'étant pas alors au pouvoir, il n'avait pas été rendu public.

Campagne d'information

Le fait que le PQ ait à présent rendu la chose publique semble indiquer que le gouvernement de M. Lévesque entend prochainement lancer une campagne d'information sur ce sujet en tentant, parallèlement à la préparation du référendum sur l'indépendance prévu en 1979, de persuader les électeurs québécois du bien-fondé de la thèse d'une défense propre au

Québec. Le PQ a d'ailleurs demandé à M. Sauvé de publier à l'intention du grand public un livre illustré reprenant son exposé et qui devrait paraître au cours de l'année.

Le maintien d'un Québec indépendant dans le système de défense nord-américain (NORAD) — North American Air Defense — et à l'OTAN a été à maintes reprises réaffirmé par le gouvernement de M. René Lévesque.

Lors de son dernier congrès, au mois de mai 1977, le Parti québécois avait d'ailleurs voté à une large majorité contre toute remise en cause de l'appartenance du Québec à l'Alliance Atlantique. Cela a contribué dans une certaine mesure, notent les observateurs, à rassurer les stratèges du Pentagone pour lesquels il est primordial que le Québec demeure attaché au système de défense actuel.

Le général David Adamson, commandant adjoint de NORAD, a récemment déclaré dans une interview à La Presse Canadienne que l'indépendance du Québec créerait des problèmes de déploiement de forces. Mais, somme toute, devait-il ajouter, un Québec souverain s'engagerait probablement à conclure un accord pour une défense continentale, ne serait-ce que pour sa propre sécurité.

Jeanne Sauvé se dit très fière des progrès accomplis

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a dit au cours d'un entretien qu'elle était fière des progrès qu'elle a accomplis l'an dernier pour atténuer les tensions entre le fédéral et les provinces en matière de politique des communications.

Elle s'est dit fière aussi que, dans le processus d'adoucissement des relations avec le Québec, elle soit parvenue à remettre à sa place son homologue québécois, M. Louis O'Neill, qui avait proféré des insultes à l'adresse d'Ottawa.

Mme Sauvé a rappelé que, peu après l'élection du gouvernement péquiste, M. O'Neill avait déclaré publiquement qu'il n'entrerait jamais en relations avec un gouvernement étranger, en l'occurrence celui d'Ottawa.

Mais, ainsi qu'elle l'explique, à la propre demande de son adversaire les deux ministres eurent des entretiens privés l'été dernier et, à l'issue de la réunion, M. O'Neill fit part de sa satisfaction. Il déclara "que j'étais sincère en voulant accorder aux provinces un certain contrôle sur la réglementation des télécommunications".

Mme Sauvé a bon espoir que les conflits qui durent depuis longtemps entre les provinces et le fédéral, au sujet du contrôle sur la télédistribution, seront réglés cette année.

CINEMA

ALMA

Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "La fin du monde" — "Machines à tuer".

Canadien

Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "L'animal" — "Giacomo l'enfant courage".

BAGOTVILLE

Saguenay
Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "La folle escapade" — "Frissons garantis".

CHICOUTIMI

Place du Royaume
Cinéma 1
Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "La folle escapade" — "Frissons garantis".

Cinéma 2
Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "Nerfs d'acier et gants de velours" — "Annie".

Cinéma 3
Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "Les montagnes russes" — "Le lave-auto".

Capitol
Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "La guerre des étoiles" — "Ami, ennemi".

Cartier

Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "Le sexe qui parle" — "Adolescentes devant le plaisir".

Impérial

Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "Jeunes filles perverses" — "Projection spéciale" — "Jeanne et Paul".

DOLBEAU

Météore
Semaine du 31 au 5 janvier inclus. — "Le serpent" — "Autoroute de mes amours".

JONQUIERE

Bellevue
Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "La folle escapade" — "Frissons garantis".

Centre
Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "Les montagnes russes" — "Le lave-auto".

Elysée

Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "Nerfs d'acier et gants de velours" — "Annie".

MISTASSINI

Orphéon
Semaine du 30 au 5 janvier inclus. — "Les montagnes russes" — "Le lave-auto".

LES CINÉMAS FRANCE FILM

2^e sem.
"Le meilleur film de l'année"
GUERRE ÉTOILÉES
Version française de:
MARK HAMILL · HARRISON FORD · CARRIE FISHER
capitol
77th RACINE E. CHICOUTIMI 543.3071

Un film qui vous veut du bien...
ADOLESCENTES
DEVANT LE PLAISIR
V.F. de "THE SECOND COMING OF EVE"
Qui Parle
cartier
18 ANS
Adultes

LA FOLLE ESCAPADE
DAVID NIVEN
"V.F. NO DEPOSIT NO RETURN"
place du royaume 1
MONTREAL CHICOUTIMI 545.4761
saguenay
401-40 FLEUR LA RUE 544.801
bellevue
3701 N. BENTON AVE. S. JONQUIERE 543.5025

3 FILMS EN FRANÇAIS
jeunes filles PERVERSES
2^e sem.
Projections Spéciales
jeanne & paul
impérial
1700 R. PRICE E. CHICOUTIMI 543.5467

De Harlem à Hong-Kong
ils craignent
Black Cat Jefferson
le champion!
Nerfs d'Acier... Gants de Velours...
ANNIE
place du royaume 2
MONTREAL CHICOUTIMI 545.4761
élysée

Le plus grand suspense de l'année!
LES MONTAGNES RUSSES
2^e sem.
place du royaume 3
MONTREAL CHICOUTIMI 545.4761
centre
154 R. ST. JEROME S. JONQUIERE 542.901



Place du Royaume

VENTE DE BLANC BAYMART

Le blanc prend des couleurs!

Serviettes Canterbury Bell

Serviettes de bain, env. 22" sur 42".

2⁹⁹ ch.
Essuie-mains,
env. 15" sur 25".
1⁷⁹ ch.
Débarbouillettes,
ens. 12" sur 12".
.99 ch.

Serviettes en pur coton doux et absorbant,
à motif fleuri campanule en bleu, vert ou brun.
Bords finis avec franges.

Draps sans repassage Knight Square

Ensembles de draps de qualité en mélange
50% polyester/50% coton pré-rétréci pour un
meilleur ajustement. Draps droits et taies à
motifs géométriques en bleu ou brun et draps
housses en tons unis.

Jumeau, droit ou housse.

5⁵⁹ ch.

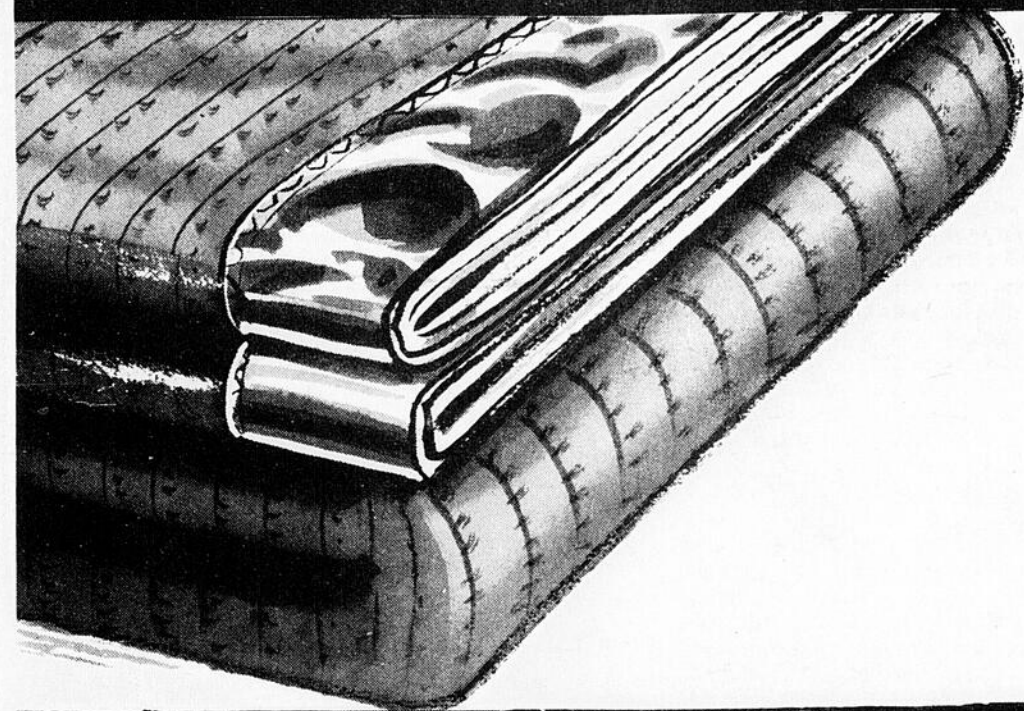
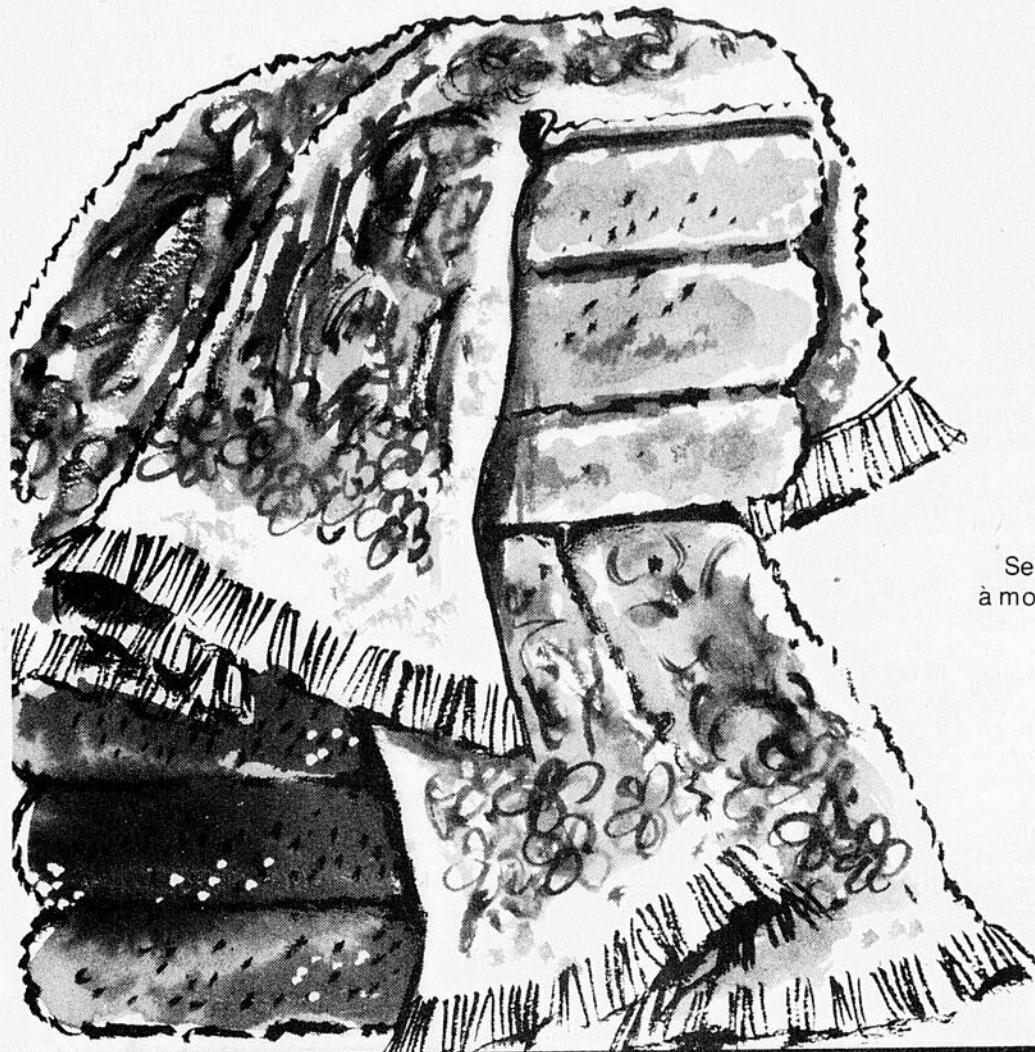
2 places, droit ou housse.

5⁹⁹ ch.

Queen, droit ou housse.

7⁹⁹ ch.

Taies d'oreillers, 42" sur 33".

2⁹⁹ la paire


Couvertures Hillcrest

6⁹⁹ ch.

Couvertures légères et
chaudes en 100% acrylique,
lavables à la machine.
Bordures de nylon 4". Tons:
bleu, or, vert ou rose.
Dimensions approximatives:
72" sur 84".

Housses pour matelas

Jumeau.

5⁴⁹ ch.

2 places.

6⁴⁹ ch.

Queen.

7⁴⁹ ch.

Housses en coton, lavables pour
matelas ou sommiers. Coupées
spécialement pour permettre un
léger rétrécissement. Protègent
contre la poussière et les taches



Couvre- oreillers

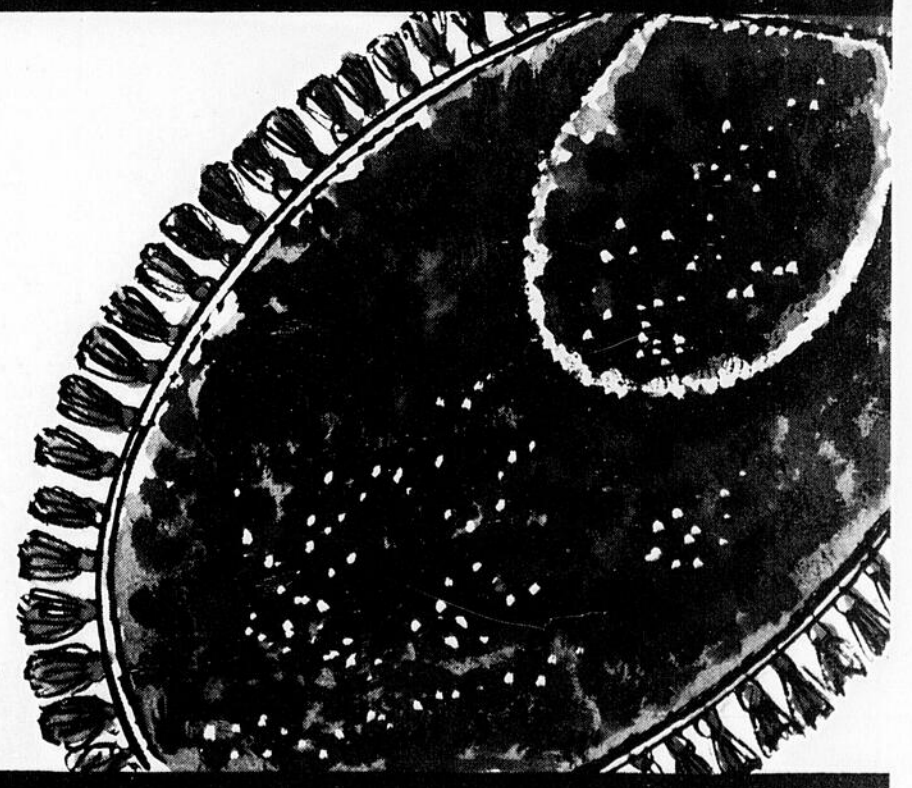
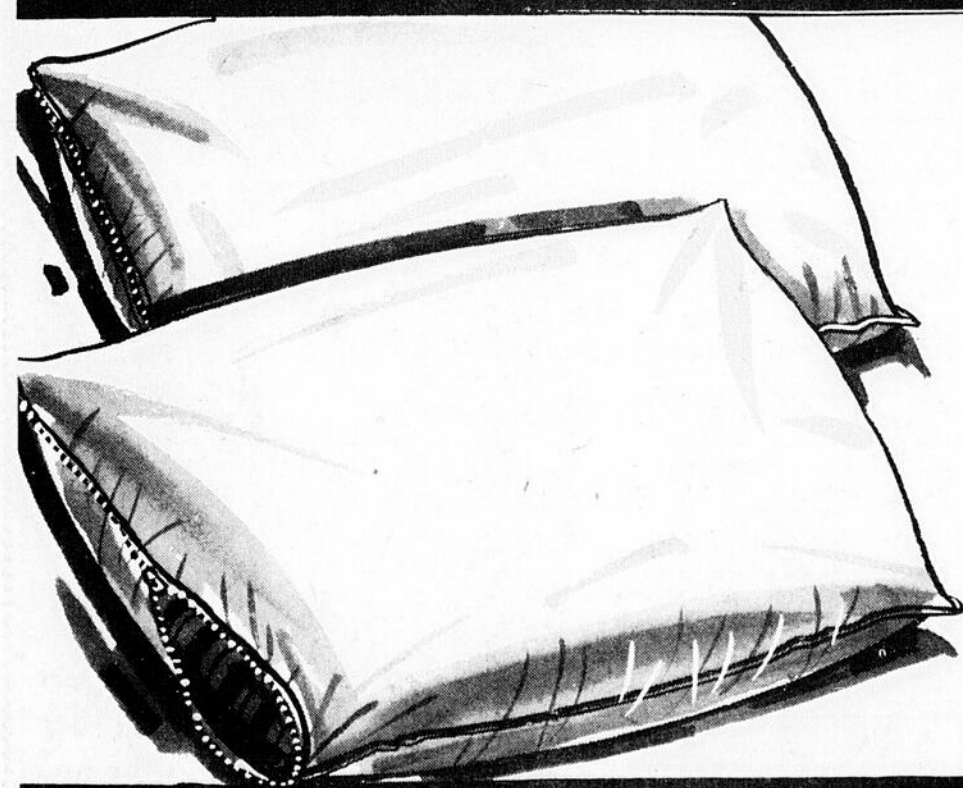
1⁴⁹ ch.

Housses pour oreillers. Pur
coton délavé, lavables à la
machine. Fermeture à
glissière, à l'épreuve de la
rouille. Env. 21" sur 27".

Ensembles tapis de bain

6⁹⁹ ch.

Ensembles comprenant un
tapis de bain ovale avec
couvre-siège assorti en 100%
polyester. Bouts frangés. Bleu,
brun, tons or ou
jaune. Tapis env. 23" sur 35".



Téléphoner à 842-6261 (région de Montréal). Linge de maison Baymart,
rayon 879, niveau du métro, centre-ville Montréal et dans toutes les
succursales.

VOT'VENTE

La première vente démocratique au monde
se poursuit jusqu'à la fin de janvier!

Faut fêter ça... avec

UN GRAND CONCOURS

4 Toyota "La Canadienne" à gagner

...et \$1,000.00 d'essence Fina avec chacune

A chaque semaine, durant le mois de janvier, il y aura tirage d'une
Toyota "La Canadienne" 78 offerte avec \$1,000.00 d'essence Fina.
Participez dès maintenant et aussi souvent que vous le désirerez!
Vous n'avez qu'à remplir un coupon spécial que vous trouverez dans
tous les magasins La Baie. Le concours commence le 2 janvier et se
continue jusqu'au 28 janvier 1978.



FINA



LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume
boulevard Talbot, Chicoutimi
545-3160

HEURES D'AFFAIRES: du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30 — les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00 — le samedi, de 9h00 à 17h00.

Oui ou non, Joe Clark a-t-il été espionné?

OTTAWA (PC) — Au beau milieu du débat entourant toutes les allégations au sujet des activités illégales de la Gendarmerie royale du Canada, est-il vrai que le leader de l'Opposition, Joe Clark et le député conservateur Elmer Mackay ont fait l'objet d'écoute électronique?

Cette question n'a pas encore trouvé de réponses, en dépit des recherches de la Sûreté d'Ottawa qui durent, voilà près de deux mois.

Le directeur adjoint de la Sûreté d'Ottawa, Thomas Welsh, rejoint hier, n'a pas voulu dire où en sont les recherches de la police, du moins pas avec précision.

Il a indiqué que les techniciens du centre d'analyse de Toronto, le Forensic Science Center, se penchent toujours sur la question. Bref, ils tentent encore de déterminer si les dispositifs trouvés dans les deux bureaux au Parlement le 31 octobre, pouvaient ser-

vir à capter et retransmettre des conversations.

M. Welsh n'a pas caché que cette enquête revêt un caractère très important. Le fait qu'il s'occupe lui-même de ce dossier, en sa qualité de directeur adjoint de la Sûreté, en témoigne bien.

"Les conclusions de l'étude sont très importantes, d'où la nécessité d'être le plus juste possible", a-t-il dit.

Le policier a affirmé qu'il attend

toujours le rapport technique du centre d'analyse, et les conclusions de l'étude détermineront la tournure de l'enquête.

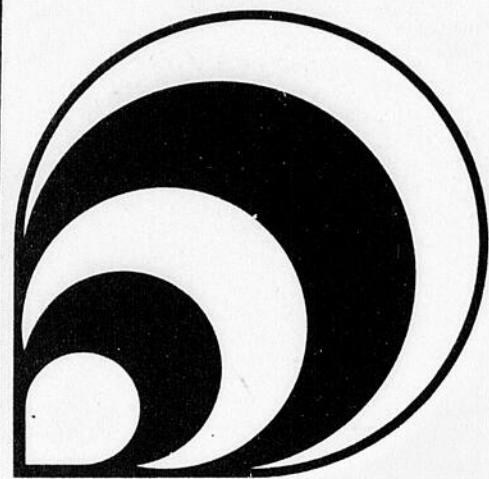
Il ignore pour l'instant, combien de temps il faudra attendre avant d'avoir ce fameux rapport final. Une chose est certaine, cependant, c'est qu'une fois l'enquête terminée, les résultats seront transmis au président de la Chambre des communes, James Jerome.

Depuis la découverte de ces deux dispositifs pouvant, semble-t-il servir à l'écoute électronique, les députés conservateurs n'en ont plus beaucoup parlé.

Le premier dispositif avait été découvert dans un fauteuil du bureau du député de Central Nova, Elmer Mackay. Celui-ci avait eu l'occasion de faire "nettoyer" son bureau par un spécialiste toron-

tois, expert dans le repérage des dispositifs d'écoute électronique.

Dans la soirée du même jour, soit le 31 octobre, le bureau de M. Clark annonçait que ce spécialiste avait découvert une anomalie dans le téléphone de celui-ci. Il s'agissait, avait affirmé cet expert, de la compagnie Uniserv Ltd. de Toronto, d'une diode du téléphone qui avait été transformée afin de pouvoir servir de dispositif d'écoute électronique.



provigo

Chez Provipop le service au boutte

CATELLI
MACARONI COUPE
SPAGHETTI-SPAGHETTINI
FORMAT 2 LIVRES

69¢



SOUPE

POIS ou LEGUMES
"HABITANT"
BOITE 28 ONCES

49¢

MIRACLE-WHIP
"KRAFT"-JARRE 16 OZ

69¢

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

ROTI DE PORC
COUPE PIC-NIC

LA
LIVRE

99¢

Rôti de Porc	COUPE DU SOC LA LIVRE	1.09
Pattes de Porc	LA LIVRE	.49
Foie de Porc	LA LIVRE	.39
Bacon Canadien	EN MORCEAUX LA LIVRE	1.09

Jus Raisins	"Welch" Format 16 onces	.85
Biscuits	Soda Salé "Christie" Boîte 16 onces	.69
Lait Evaporé	Gros "Crino" Boîte 16 onces	.40
Salade Fruits	"Libby's" Fantaisie-19 oz	.59
Remplissage	à Tarte Pommes "Vachon" 19 oz	.73
Carottes	en Cubes "Idéal" de Choix-Boîte 19 onces	.31
Champignons	Entiers "Maling" Boîte 10 onces	.75
Blé d'Inde	en Grains Niblets Boîte 12 onces	.41

Macédoine	"Libby's" de Choix Boîte 14 onces	.31
Pois Verts	"Idéal" No. 3 de Choix-Bte. 19 oz	.51
Fèves	au Lard "Clark" Sauce Tomates-Bte. 19 oz	.51
Ragoût Clark	Irlandais Boîte 15 onces	.61
Jambon	Cuit "Maple-Leaf" Pic-Nic - 1 1/2 livres	3.39
Saucisse	Campfire "Burn's" Format 14 onces	1.15
Saumon	Rose "Clover-Leaf" Boîte 1/2 Livre	1.05
Crevettes	"Clover-Leaf" Cocktail-4 1/4 oz	1.35

Beurre	d'Arachides "Kraft" Crèmeux-Jarre 16 oz	.85
Sirop Table	"Habitant" Jarre 32 onces	.95
Café Moulu	Chase & Sanborn Sac 1 Livre	3.59
Café	Instantané "Maxim" Séché à Froid-Jarre 8 oz	5.99
Rice Krispies	"Kellogg" Boîte 350 Gr.	.85
Papier	de Toilette "Royale" Blanc, Jaune ou Lilas-Pqt. 4 Roul	1.15
Sacs	à Poubelle "Glad" 26" x 36"-Paquet de 10	1.19
Saran Wrap	"Jumbo" Roul. 12" x 100 Pi.	.99
Nettoyeur	"Spic & Span" Geant 1 Litre	1.25
Détergent	"Duz" Bte. 59 oz avec Verre à Pied	2.39
Détergent	Laveuse Vaisselle "All" Format 65 oz	2.49
Serviettes	"Liberté Nouvelle" Maxi-Boîte de 12	.99

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO



ANANAS
"PROVIGO"
TRANCHES-BOITE 19 ONCES

60¢

Macédoine	"Provigo" Boîte 19 onces	.37
Relish Sucrée	"Provigo" Jarre 24 onces	.85
Miel Pur	"Provigo" Bouteille 1 litre	.97
Nourriture	Chiens "Provigo" Asst.-Bte. 25 onces	.39

TOMATES
DE FLORIDE
GROSSEUR 6 X 7, LA LIVRE

.39

Pamplemousses	6 POUR	.79
Oignons Jaunes	5 LBS	.79
Poireaux Frais	2 POUR	.49



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 2 AU 7 JANVIER 1978. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

POUR TOUT PROBLEME
SE RAPPORTANT A L'ALIMENTATION
CONSULTEZ

Sœur Berthe
...notre experte !



S.V.P. veuillez adresser toute
correspondance à:
Les conseils pratiques de
Sœur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

PARTICIPEZ A NOTRE
PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIGO"
CERTIFICATS
DE NOEL 1978
EN VENTE EN TOUT TEMPS

\$1.00
chacun

VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN
COMPTE EN FIDUCIE !